

PROJET SOCIAL 2016/2019

Le CSC renouvelle son projet social Et part en voyage!



Centre Socioculturel du Confolentais
05 45 84 00 43
2, rue St Michel 16500 Confolens
accueil@csc16.fr
<http://confolentais.centre-social.fr>
[facebook.com/pages/CSC-Confolentais](https://www.facebook.com/pages/CSC-Confolentais)

PREAMBULE	5
PARTIE I- Contexte d'évolution du projet social de 2012 à 2015	7
I. Une réorganisation humaine interne	7

A.	Constat et accompagnement des acteurs.....	7
B.	Renforcement du fonctionnement associatif	7
1.	Organisation de la Gouvernance de 2012 à 2015	7
2.	Travail auprès du CA et instances dirigeantes.....	8
C.	Clarification du cadre de travail	8
1.	Construction des outils RH nécessaires au processus d'organisation du travail	8
2.	Organisation interne	9
D.	L'emploi, l'équipe professionnelle	9
1.	Analyse de l'emploi dans la structure	9
2.	Politique de formation	10
3.	Conditions de travail.....	10
II.	Les enjeux externes.....	11
A.	Les adhérents et les habitants du Confolentais	11
1.	Provenance des adhérents.....	11
2.	La participation des bénévoles et des habitants.....	11
B.	Les ressources financières.....	13
C.	Evolution des politiques territoriales	13
1.	Réforme des rythmes scolaires	13
2.	Changement de municipalité et nouveaux élus communautaires.....	14
3.	Elections cantonales.....	15
4.	La loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République	15
	PARTIE II- Diagnostic social de territoire.....	17
I.	Situation territoriale : au cœur d'un contexte historique, administratif et politique.....	17
A.	Confolens, sous-préfecture de la Charente.....	17
B.	La Communauté de Communes du Confolentais (CCC)	18
1.	Union de 3 cantons jusqu'en 2015.....	18
2.	Au centre de 3 préfectures.....	18
3.	Conventions politiques avec le CSC.....	19
C.	Le Pays de Charente-Limousine : le futur EPCI dans la région « Aquitaine Poitou-Charentes Limousin »	19
II.	Situation socio-démographique	21
A.	Evolution, répartition de la population	21
1.	D'un point de vue démographique	21
2.	D'un point de vue social	22
B.	Structure et âge de la population.....	23

C.	Types de ménages et structures familiales	23
D.	Niveau d'étude	25
III.	Données socio-économiques	26
A.	Taux d'activité et taux de chômage	26
B.	Revenus fiscaux	27
IV.	Equipements, services à la population.....	28
A.	L'accueil de la Petite Enfance	28
B.	L'accueil des enfants d'âge scolaire	29
1.	Les établissements scolaires	29
2.	Les offres d'accueil hors temps scolaire.....	29
C.	L'accueil des personnes âgées.....	30
D.	Les associations et dispositifs publics.....	30
1.	Les activités à vocation culturelle, de loisirs, sportive	30
2.	Les équipements culturels et sportifs	30
	PARTIE III- La démarche de projet participatif.....	33
I.	Présentation de la démarche	33
II.	Le carnet de voyage.....	33
	PARTIE IV- Vers un nouveau projet social de 2016 à 2019.....	35
I.	Evaluation du projet social 2012/15.....	35
A.	Bilan Axe 1 : ouverture vers des publics ciblés.....	36
B.	Bilan Axe 2 : ouverture sur la participation des habitants	37
C.	Bilan Axe 3 : ouverture sur le territoire.....	38
II.	Axes de réflexion	39
A.	Des valeurs et des principes à respecter	39
B.	La participation des habitants	40
1.	Les objectifs	40
2.	Les fiches-actions.....	40
C.	La co-éducation	47
1.	Les objectifs	47
2.	Les fiches-actions.....	47
	CONCLUSION.....	61
	ANNEXES.....	62

Préambule

Le CSC a évalué son projet social en 2011-2012. La Fédération des Centres Sociaux de la Charente, étant en année de transition (départ à la retraite du délégué fédéral), le CSC et la CAF ont choisi de faire intervenir un organisme d'accompagnement, Accolades. Celui-ci a constaté que le CSC devait construire une démarche de restructuration et de dynamisation en interne et en externe, pour les quatre années de 2012 à 2015. Pour amorcer ce nouveau projet, nous revenons sur cette analyse en partie 1. En effet, des enjeux à la fois internes et externes ont ponctué les 4 années passées, des turbulences locales auxquelles a dû se confronter le CSC. Le diagnostic social en partie 2, montre d'autre part que le CSC se trouve toujours dans un contexte politique, économique, sociologique mouvant.

Malgré ces processus d'instabilité, le CSC a réussi à engager une dynamique associative et, pour le renouvellement du projet social 2016/19, il a été décidé de s'appuyer sur cette dynamique avec une démarche innovante. Tout en considérant que « le projet social est la clé de voûte et le document de référence de la structure d'animation de la vie sociale » (Circulaire CNAF 2012), un « carnet de voyage » présenté en partie 3, a compilé les étapes de la participation des habitants à l'écriture du projet du CSC.

Associé à l'évaluation du projet et à l'analyse des problématiques sociales et des enjeux territoriaux, ce carnet a été établi « au fil de l'eau » des réflexions des habitants. Cette démarche a permis de traduire les finalités du CSC en partie 4, et de dégager les missions de la structure dans un plan d'actions pour 2016/19.

PARTIE I- Contexte d'évolution du projet social de 2012 à 2015

I. Une réorganisation humaine interne

A. Constat et accompagnement des acteurs

Le renouvellement de contrat de projet « centre social » en 2012 a fait apparaître plusieurs axes de travail pour le CSC dont le renforcement du fonctionnement associatif et la participation des habitants au projet de la structure.

En effet, le diagnostic du précédent contrat a révélé que le CSC était dans une logique de services gérés par des professionnels, qui eux-mêmes s'impliquaient bénévolement dans les actions.

Se posait alors la place des dirigeants bénévoles, mais aussi des habitants bénévoles au sein de la structure. Comment redonner la dimension associative de la structure ?

La volonté de la nouvelle équipe d'administrateurs bénévoles, élue depuis 2012, était d'amplifier le portage politique du CA, tout en rétablissant un travail associé Bureau/Direction, qui n'existait pas jusqu'alors.

Or ce changement de point de vue, le fait que les administrateurs soient porteurs de l'organisation de la structure a bousculé le cadre de travail et engendré de multiples conflits en interne.

En 2013, partant du constat que : « Nouveau projet, nouvelle direction, nouveau bureau, nouvelle présidente, nouveaux interlocuteurs financiers... beaucoup de changements radicaux en seulement 2 ans ! », la Fédération a proposé d'accompagner le CSC avec signature d'une convention tripartite entre la présidente, la directrice, et la déléguée du personnel.

Cet accompagnement a porté sur :

- ✓ Le renforcement associatif : avec les administrateurs, la direction, co-animé par la Fédération et l'URECSO
- ✓ L'organisation du travail : avec les salariés, la direction, les administrateurs, confié à un cabinet de consultation, Imada, dans le cadre d'un DLA avec l'IPCA.

B. Renforcement du fonctionnement associatif

1. Organisation de la Gouvernance de 2012 à 2015

- ✓ Nombre de bénévoles au Bureau et/ou CA :
5 personnes au bureau / 11 à 13 personnes au CA
- ✓ Fréquence des réunions (Bureau et CA) :
Bureau toutes les 6 semaines/ CA 3 par an
- ✓ Nombre de bénévoles réguliers :
17 à 25 (sur manifestations ou animation d'un club)
- ✓ Gouvernance :
Binôme Présidence/Direction toutes les semaines

2. Travail auprès du CA et instances dirigeantes

En 2013, avec la Fédération, les administrateurs ont travaillé sur plusieurs aspects concernant leur rôle dans la structure, à savoir :

- ✓ Donner le cadre précis à la directrice (fiche de poste, délégations)
- ✓ Comprendre sa place d'administrateur entre les aspects techniques et politiques
- ✓ Définir et comprendre les principes de la fonction employeur
- ✓ Redynamiser les instances et en renforcer le rôle politique (CA et Bureau)
- ✓ Redonner auprès des bénévoles un sens collectif aux actions et au projet social de la structure
- ✓ Aller au-devant de nouveaux habitants
- ✓ Définir le sens de son engagement dans le projet collectif « centre social »

Suite à ce travail, ces derniers font le constat suivant :

⇒ FREINS DU CA

- ✓ Fréquentation « en pointillé »
- ✓ Niveau d'engagement hétéroclite
- ✓ Difficulté de positionnement d'être face à la fonction employeur
- ✓ Réticences sur le binôme Présidence/Direction sur la gestion Ressources Humaines
- ✓ La construction originelle du CSC, qui est dans une logique de gestion de services, occulte le sens du projet social
- ✓ Démocratie participative et pouvoir d'agir ne sont pas les moteurs du fonctionnement des CA

⇒ EVOLUTIONS DU CA

- ✓ Installation de CA réunissant uniquement le collège des personnes physiques, (sans salariés, sans élus, sans partenaires) afin de discuter entre membres actifs
- ✓ Choix d'une communication plus intense par internet, suite aux souhaits des administrateurs
- ✓ Représentation du CSC par la présidence auprès d'instances politiques : CDC, comité départemental « rythmes scolaires », Fédération des Centres Sociaux

C. Clarification du cadre de travail

1. Construction des outils RH nécessaires au processus d'organisation du travail

Autant les administrateurs, de part leur fonction employeur, que les salariés, de part leur statut d'employé, avaient besoin de se réappropriier leur rôle et fonction dans la structure. Afin de répondre à ce réajustement de son organisation humaine interne, le CSC a déposé une demande d'accompagnement auprès de IPCA, dans le cadre d'un DLA.

Cet accompagnement a eu lieu de septembre 2014 à janvier 2015, par Imada. L'objectif était de stabiliser les nécessaires processus de travail, l'organisation générale et de définir un cadre de travail formalisé.

Pour ce faire, le CSC devait s'outiller en gestion des ressources humaines, les outils étant jusque-là divers, diffus, peu appréhendés et partagés collectivement. Un certain nombre d'outils de gestion des ressources humaines ont ainsi été finalisés par la direction pour structurer ce domaine.

Afin d'assurer un fonctionnement structuré, lisible pour les instances dirigeantes et salariées, une restitution collective auprès des administrateurs et des salariés a eu lieu le 15 janvier 2015. La consultante a présenté la mise en place et l'actualisation des outils de gestion des ressources humaines suivants :

- ✓ l'organigramme,
- ✓ la communication interne,
- ✓ les fiches de postes,
- ✓ la mise en forme des contrats de travail des salariés,
- ✓ l'adaptation du règlement intérieur applicable aux salariés,
- ✓ le mode de gestion du temps de travail avec la mise en place d'un logiciel de gestion de planning en réseau,
- ✓ la méthodologie des EPI (entretiens professionnels individuels organisé par la direction/présidence en février 2015)

Il a été défini que tous ces outils restent dans un cadre légal de travail, lequel est animé légitimement par le binôme présidence / direction.

2. Organisation interne

En janvier 2015, un nouvel organigramme a été défini (Organigramme en annexe). Celui-ci définit 3 pôles d'actions du CSC :

- ✓ L'accueil de la petite enfance et de sa famille
- ✓ L'accueil de l'enfance, de la jeunesse et des familles
- ✓ L'animation de la vie sociale et familiale impliquant tous les habitants

D. L'emploi, l'équipe professionnelle

1. Analyse de l'emploi dans la structure

Nombre d'emplois ETP/année

Année	ETP
2012	13.33
2013	13.44
2014	15.59
2015	14.70

Qualité des emplois

Année	CDI temps plein	CDI temps partiel	CDD temps partiel	CAE-CUI temps partiel	Emplois d'avenir temps plein
2011	5	4	0	5	0
2013	6	4	2	3	3
2015	6	4	0	3	3

Ancienneté dans l'emploi en 2015 / expérience professionnelle

	15 ans et plus	10 à 14 ans	5 à 9 ans	Moins de 5 ans
Nombre de salariés	4	0	3	9
Dont aucune expérience professionnelle antérieure*	3	0	2	6

*L'expérience professionnelle antérieure se définit par le cumul des critères ci-dessous :

- ✓ un ou plusieurs postes occupés avant l'entrée dans la structure,
- ✓ un ou plusieurs postes ayant le même niveau que celui occupé dans la structure

Alors que la volonté du CSC est de maintenir le temps plein sur les postes de responsables administratifs et de services, il s'avère que les autres postes d'animation directe, d'entretien, restent précaires et dominants (plus de la moitié sont à temps partiel et/ou en emplois aidés). Ces postes sont impactés par les sources de financement et la politique nationale de l'emploi (CAE/Contrats d'Avenir).

Il faut également noter que l'évolution et la gestion des emplois sur 4 ans ont été fortement impactées par la Réforme de l'Education Nationale. En effet, les besoins en RH ont été bousculés par l'évolution du temps d'accueil en centre de loisirs.

Il résulte des problématiques de recrutement sur le CSC:

Emplois aidés = emplois avec accompagnement, tutorat

Emplois partiels en milieu rural = salaire équivalent à la dépense en mobilité

Autre constat qui peut être souligné concernant les emplois : l'équipe est peu encline à la mobilité, elle a évolué « avec le centre », ce qui peut expliquer la difficulté de résistance au changement.

2. Politique de formation

L'OPCA est Uniformation. Depuis 2012, la politique de formation continue s'est concentrée sur l'accompagnement vers l'emploi des personnes en contrat aidé (CAE, Emplois d'Avenir). Cependant, le CSC a soutenu également la formation interne visant un diplôme : une salariée non diplômée a obtenu un BPJEPS ; et la formation interne visant l'acquisition de nouvelles compétences : participation de tous les salariés aux formations initiées par la Fédération des Centres Sociaux.

3. Conditions de travail

La Convention Collective est ALISFA, et le CSC adhère au SNAECSSO.

La représentation du personnel est assurée par une déléguée du personnel élue en juin 2012, avec un suppléant élu.

Une salle du personnel identifiée a été aménagée en 2014. Les documents en matière de droit du travail ont été réactualisés : affichage obligatoire, règlement intérieur, contrats de travail et dossiers du personnel.

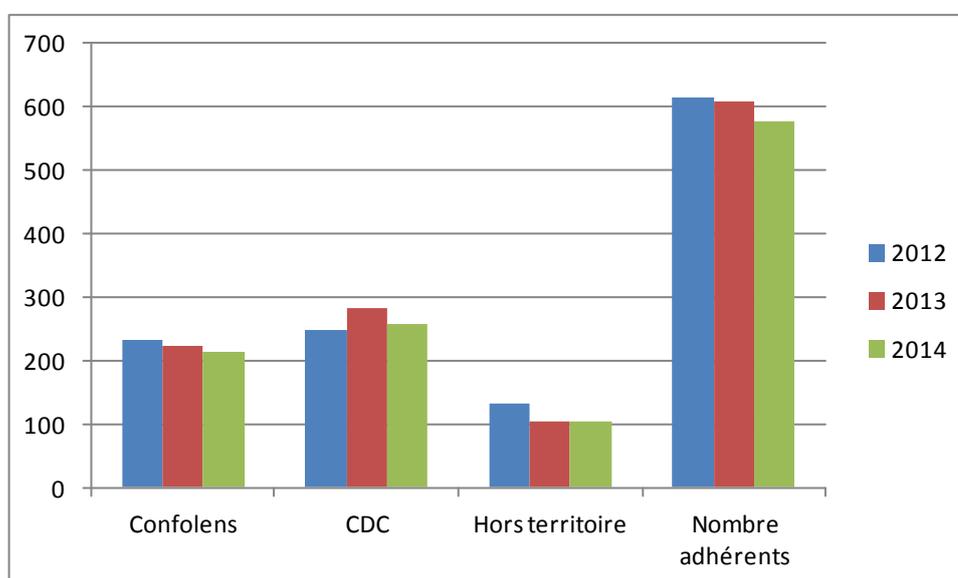
Ce travail de clarification des processus internes et de réorganisation humaine était d'autant plus complexe que le CSC a été marqué au cours de son projet 2012/15, par des contraintes et enjeux externes.

II. Les enjeux externes

A. Les adhérents et les habitants du Confolentais

1. Provenance des adhérents

L'association bénéficie d'un positionnement reconnu sur son territoire, à la fois par les habitants, les familles, les usagers et par les partenaires. Sont identifiées notamment, les actions pour lesquelles le CSC apporte des réponses directes au travers de ses services : halte-garderie, accueil de loisirs, périscolaire, RAM, clubs de loisirs très étoffés, manifestations et spectacles générant du public.



Le CSC a regroupé près de 620 adhérents entre 2012 et 2014, correspondant à près de 500 familles. Etant positionné sur des dispositifs publics enfance/jeunesse, et sur des activités de loisirs, et de lien social et familial à travers les manifestations, il touche une diversité de public. Le CSC favorise ainsi la mixité sociale.

2. La participation des bénévoles et des habitants

Du point de vue de la participation des habitants, les modalités correspondent à différents niveaux d'engagement :

- ✓ la consommation de services ou d'activités
- ✓ la contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif
- ✓ la collaboration « permanente » et la prise de responsabilité
- ✓ la contribution au processus de décision

Le diagnostic du précédent projet social analysait un fonctionnement ancré dans une logique de « services ». Le niveau d'engagement des adhérents était donc majoritairement sur la consommation d'activités.

Mobiliser des bénévoles fut un travail de longue haleine. Pour ce faire, le CSC a souhaité dédier un poste à la construction de projets d'animation collectifs : une coordinatrice de l'animation de la vie sociale et familiale. L'accompagnement des bénévoles par une professionnelle semblait incontournable pour les retenir, les renouveler, les soutenir dans leurs initiatives. Ainsi, un organigramme a été mis en place offrant une meilleure lisibilité à un « espace Famille / Vie Sociale » permettant la participation des usagers à travers les projets d'actions collectives et familiales.

La Fédération a réuni l'équipe professionnelle et bénévole le 11 mars 2015. Par groupes composés de bénévoles et salariés, il s'agissait de penser les actions du CSC via l'angle de « la participation ». Les actions étaient-elles portées par les salariés, les bénévoles ou les deux ? Combien de personnes étaient impliquées dans l'action ? Combien de personnes ont été touchées par l'action ?

Tableau ci-dessous : Analyse de la participation des habitants dans les actions du CSC

Evaluation de la participation des habitants				
Critères	Nom de l'action	Nbr de personnes touchées	Nbr de bénévoles impliqués	Remarques
Action portées uniquement par les habitants	Clubs bénévoles "autonomes" ou "autogérés"		13	La dernière action est une action qui est devenue autonome
	Journée de la Femme à la CDC	80	12	
	Après midi Jeux / Samedi Jeux	10	2	
Action portées par les habitants avec les salariés en appuis	Soirée Ferrat	180	8	A part la réorganisation de l'accueil, il semble important de souligner que ce ne sont que des actions à visée culturelle... La culture comme vecteur d'animation collective portée en direct par les habitants ?
	Clubs avec animateurs rémunérés		3	
	Ateliers danse traditionnelle	15	1	
	Bal Folk	70	5	
	Réveillon Trad	170	1	
	Gala de danse	150	10	
	Restauration de l'accueil		3	
Histoire de lire		5		
Actions portées par les salariés avec les bénévoles en appuis	Soirée cabaret	60	2	Ici, ce sont des actions qui sont à l'origine d'une idée de salariés ou bien dans le cadre de dispositifs (CLAS ou RAM). L'ALSH fait son entrée à cet endroit au travers d'actions culturelles enfants / familles
	Fête du Jardin	14	3	
	Noel solidaire		5	
	Projet cirque	1450	50	
	Buffet partagé	80	1	
	Communication (affichage public)		1	
	Sorties ALSH	74	3	
	Relais Assistantes Maternelles		1	
	Carnaval	340		
	Aide aux Devoirs (CLAS)	24	7	
	Pacifique Pirate		20	
	Printemps des poètes	50	12	
	Fete de la musique		8	
Sorties Famille	120	3		
Actions portées uniquement par les salariés	Eté actif		0	Ces actions sont toutes liées à des dispositifs et.ou des partenariats. Comment ces service rendus à la population peuvent ils être un tremplin vers la participation des habitants ?
	Graines d'artistes	120		
	Rencontres intergénérationnelles		0	
	Sortie Annuelle ALSH			
	Journée Bien être			
	Vacances familles			
	Multi accueil ALSH			
	Après midi Famille ALSH	25		
	Lieux d'Accueil Enfants Parents			
	Haloween - ALSH	50		
ALSH été				
Café Parents	20			

L'analyse des actions du CSC permet de voir les caractéristiques de l'implication des usagers, qui va au-delà de la simple participation à une activité.

On a remarqué que l'on retrouve une part importante des habitants et des bénévoles sur les actions collectives type « manifestations culturelles ».

Ainsi, depuis 2015, la réorganisation interne a permis de renforcer la participation bénévole au CSC, laquelle est de plus en plus reconnue. Le CSC a su s'adapter aux souhaits des habitants et faire évoluer son projet social, en redonnant du sens à « la participation ».

B. Les ressources financières

Bien que la situation financière du CSC ait été satisfaisante au cours du projet, il apparaît que :

- ✓ La masse salariale reste le principal poste en charges, et que les ressources pour financer les RH est difficile à maintenir : politiques d'Etat de l'emploi mouvantes, baisse voire disparition de subventions (ARS, DDJS)
- ✓ La nature et le mode de financement du CSC sont essentiellement basés sur des financeurs publics lesquels assurent la pérennité de la structure. La CAF et la commune de Confolens ont assuré une part très importante du financement : quasiment 50% des ressources, plus de 330 k€ par an.

Provenance Subventions	2012	2013	2014	2015
Commune Confolens	154 955€	157 055€	157 055€	157 607€
CAF 16	197 025€	178 460€	176 237€	177 000€
CG 16	4 960€	5 400€	4 730€	4 730€
ASP+Fonjep	54 174€	55 534€	68 813€	63 990€

C. Evolution des politiques territoriales

1. Réforme des rythmes scolaires

Bien que le conseil municipal de la Mairie de Confolens ait décidé de reporter la mise en place de la réforme en septembre 2014, le CSC est invité dès 2013 à participer aux côtés des élus au comité de pilotage « rythmes scolaires », objet de la Réforme souhaitée par le Ministère de l'Education Nationale.

L'enjeu pour le CSC d'accompagner les élus sur cette réforme était de prévenir l'impact sur l'organisation interne. En effet, la question des rythmes scolaires devait bouleverser le mode d'organisation du service enfance jeunesse :

- ✓ Accueil des enfants le mercredi après-midi au lieu de la journée
- ✓ Transport des enfants scolarisés en dehors de Confolens le mercredi matin
- ✓ La question du repas désormais pris au collège (précédemment au lycée)
- ✓ Transport des enfants vers des activités extrascolaires concentrées les mercredis

- ✓ L'animation des TAP (Temps d'accueil périscolaire) dans les 3 écoles de Confolens et l'école d'Ansac/Vienne
- ✓ L'écriture de Projet Educatif De Territoire (PEDT)

Grâce à son implication dans la construction de cette nouvelle compétence dévolue aux municipalités, le CSC a su mettre à profit son expertise auprès des élus, et a pu ainsi maintenir l'équipe d'animation permanente en place.

En 2015, 5 personnes sont en poste d'animation des TAP, et la responsable enfance-jeunesse est en direction conjointe avec le coordinateur employé par la Mairie de Confolens.

Etant étroitement associé avec les collectivités, le CSC reste en veille sur cette organisation des « rythmes scolaires » et des PEDT.

2. **Changement de municipalité et nouveaux élus communautaires**

Les élections municipales de mars 2014 ont été également un élément déterminant dans le paysage externe influant le projet « centre social ». En effet, à un an du renouvellement du CEJ avec la Mairie de Confolens (prévu en janvier 2015), une nouvelle équipe élue prend les rennes de la Ville avec pour maire sortant, l'élus (ex-adjoint) siégeant au Conseil d'Administration du CSC, Mr DUPRE. Dans le même temps, la Communauté de Communes du Confolentais « change de visages » et l'adjoint au maire de Confolens, Mr BOUTY remporte la présidence de l'intercommunalité. Ces nouveaux élus dessinent très vite les contours d'une politique enfance-jeunesse intercommunale. Jusqu'alors, seule la Mairie de Confolens est signataire du CEJ avec la CAF. Or, les fréquentations sur les services accueil de loisirs et petite enfance ont une origine intercommunale à plus de 50%. S'ensuit pour le CSC un travail d'accompagnement des élus pour aller vers une contractualisation avec la CAF dès 2015, lors du renouvellement du CEJ.

Pour les nouveaux élus communautaires, l'enjeu est aussi de démontrer un développement intégrant une zone géographique non couverte jusqu'à présent, celle du bassin de Champagne-Mouton, ainsi qu'une autre association du territoire agréée par la CAF « Espace de vie sociale », le CALCCM (Centre d'Animation et de Loisirs Champagne-Mouton). De part la mise en œuvre conjointe du PCA avec la CDC de 2011 à 2014, les deux associations n'ont eu aucune difficulté à collaborer. Elles avaient déjà intégré un mode de travail serein.

En mars 2015, la compétence « enfance-jeunesse » est donc approuvée par les élus communautaires et en juin 2015, le CEJ est signé entre l'intercommunalité et la CAF. Sa mise en œuvre en est déléguée au CSC et au CALCCM avec pour le CSC, la gestion directe de 2 nouvelles actions :

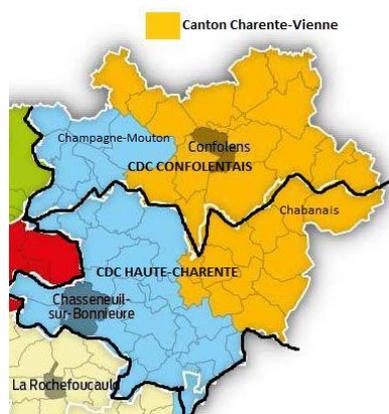
- ✓ Un RAM à Champagne-Mouton toutes les deux semaines
- ✓ Un LAEP décentralisé une fois par semaine sur 6 communes du territoire confolentais

Ce CEJ à hauteur intercommunale permet également d'intégrer les actions « jeunesse » du PCA dans le CEJ, ce qui clarifie la politique du Confolentais en matière d'accueil de « petite enfance, enfance et jeunesse ».

3. Elections cantonales

En mars 2015, le paysage politique et territorial subit encore un changement : la carte des cantons est revue. La Charente comptera désormais 19 cantons contre 35 précédemment. Le CSC, dans son ancrage territorial historique, vit alors une spécificité : les cantons de Charente-Limousine ne suivent pas le découpage des deux CDC, ils se croisent.

- ✓ Les 2 ex-cantons de Confolens (Nord et Sud) fusionnent avec celui de Chabanais (sur la CDC de Haute Charente). Il devient le canton « Charente-Vienne »
- ✓ L'ex-canton de Champagne-Mouton est relié à la CDC de Haute Charente. Il devient le canton « Charente-Bonnieure »



La fusion des espaces de décision est en marche... Le CSC a dû s'adapter en 2 ans à des mouvements politiques et territoriaux qui bouleversent son organisation interne. Son ancrage historique autour de la sous-préfecture qu'est la Ville de Confolens, doit désormais composer avec la loi NOTRe.

4. La loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Sources : <http://www.gouvernement.fr/action/la-reforme-territoriale>

L'article 1er de la Constitution précise que "l'organisation de la République française est décentralisée". Jusqu'en 2015, la France compte quatre échelons administratifs locaux qui se partagent des compétences : 36 700 communes, 2 600 intercommunalités, 101 départements et 22 régions. Cet empilement des échelons d'administration, les compétences partagées et les financements croisés sont souvent résumés par l'expression "millefeuille territorial". « Cette organisation est souvent illisible pour le citoyen et nuit à l'efficacité de l'action publique des territoires ».

Une importante réforme territoriale est donc portée par le chef de l'État depuis 2014. « Elle entend transformer l'architecture territoriale de la République, avec en jeu, la baisse des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins citoyens ». En janvier 2014, le volet 1 de la réforme portait sur l'affirmation des métropoles. En janvier 2015, le volet 2 visait à réduire le nombre de régions de 22 à 13.

La Loi NOTRe est le troisième volet de cette réforme, avec mise en œuvre dès 2016. Elle prévoit que :

✓ **Les communes sont confortées**

La clause de compétence générale est supprimée pour les départements et les régions. La commune demeure ainsi l'unique échelon de collectivité à disposer de la clause de compétence générale, qui lui permettra de répondre à tous les besoins du quotidien des citoyens. Cet échelon est également renforcé par de nouveaux outils encourageant les regroupements de communes. La proposition de loi dite des "communes nouvelles", proposée en parallèle du projet de loi NOTRe et soutenue par le Gouvernement, propose que les communes qui se lanceront dans cette démarche de rationalisation bénéficient d'une incitation financière.

✓ **Les intercommunalités montent en puissance**

L'intercommunalité désigne les différentes formes de coopération existant entre les communes au service de projets de territoire. Depuis le 1er janvier 2014, les 36 700 communes de France font partie d'une intercommunalité : communauté de communes, agglomérations urbaines ou encore futures métropoles. Lors des dernières élections municipales, les citoyens ont élu pour la première fois leurs conseillers communautaires.

Le 1er janvier 2017, les intercommunalités devront compter au moins 20 000 habitants et être organisées autour de bassins de vie. Ceci s'accompagne d'un mouvement d'augmentation des compétences des intercommunalités (tourisme, aires d'accueil des gens du voyage, maisons de services au public), qui permettra la diminution du nombre de syndicats intercommunaux (13 700 actuellement) et générera des économies de gestion dans des services utilisés au quotidien par les citoyens comme l'eau, les déchets ou les transports.

✓ **Les départements sont centrés sur la solidarité sociale**

Il y a réaffirmation de la compétence de prévention et de prise en charge des situations de fragilité, du développement social, de l'accueil des jeunes enfants et de l'autonomie des personnes. Ils seront également centrés sur la solidarité territoriale.

✓ **Les régions sont renforcées**

Acteurs clés du redressement économique du pays, les régions seront renforcées : elles seront en charge de l'élaboration d'un schéma régional en matière de développement économique.

Le CSC, acteur de développement social local, se voit donc contraint de s'adapter aux mouvements politiques territoriaux depuis 2 ans sans réelle lisibilité sur les partenaires locaux avec qui composer. Le diagnostic de territoire sur lequel il s'appuie pour élaborer son projet se profile peu à peu sur l'intercommunalité. A ce jour celle du Confolentais est légitimée mais sans certitude qu'elle ne fusionne pas entre 2016 et 2019 avec une autre intercommunalité, la Communauté de Communes de Haute-Charente, schéma préfiguré par le Préfet de la Charente. Or, les élus des deux intercommunalités ne sont actuellement pas d'accord pour ce « mariage forcé ».

Le CSC reste donc dans l'expectative des décisions politiques quant au futur découpage administratif. En effet, celui-ci impacte sur les compétences qui sont déléguées au CSC et par là-même sur son fonctionnement.

PARTIE II- Diagnostic social du territoire

Ce diagnostic s'appuie sur les données de l'INSEE (2007 et 2012), de la CAF de la Charente (2011 et 2014), de la MSA des Charentes (2013 et 2014), du Pays de Charente Limousine (diagnostic Leader), de l'Inspection Académique de Confolens (2015), de la Mairie de Confolens (2015).

I. Situation territoriale : au cœur d'un contexte historique, administratif et politique

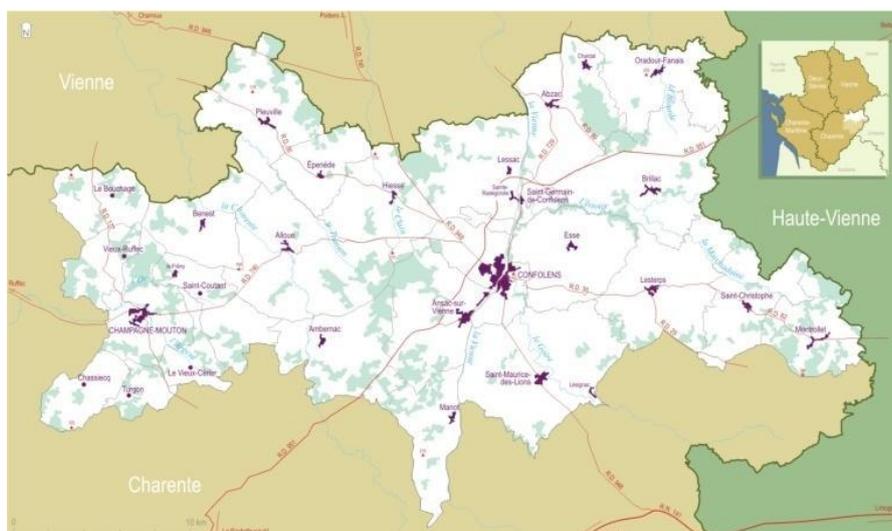
Le territoire sur lequel s'inscrit le CSC prend plusieurs dimensions : la Ville de Confolens et les communes de sa « petite couronne » ; l'EPCI, la **Communauté de Communes du Confolentais (CCC)** ; le **canton Charente-Vienne**, et enfin le **Pays de Charente-Limousine**, regroupant la CCC et la Communauté de Communes de Haute-Charente (CCHC).

A. Confolens, sous-préfecture de la Charente

Le CSC est situé à Confolens, qui avec son rôle de sous-préfecture, maintient une fonction locomotive pour le territoire d'intervention du CSC.

La Ville de Confolens soutient historiquement le CSC et l'agrément « centre social » depuis 1990, ainsi qu'une politique enfance-jeunesse déléguée au CSC depuis 1998.

Lors de la création en 1995 de la Communauté de Communes du Confolentais, la Ville a maintenu sa politique malgré l'accueil croissant au CSC d'usagers issus de la CCC. Dans cette intercommunalité regroupant 26 communes, Confolens occupe une place géographique centrale.



B. La Communauté de Communes du Confolentais (CCC)

1. Union de 3 cantons jusqu'en 2015

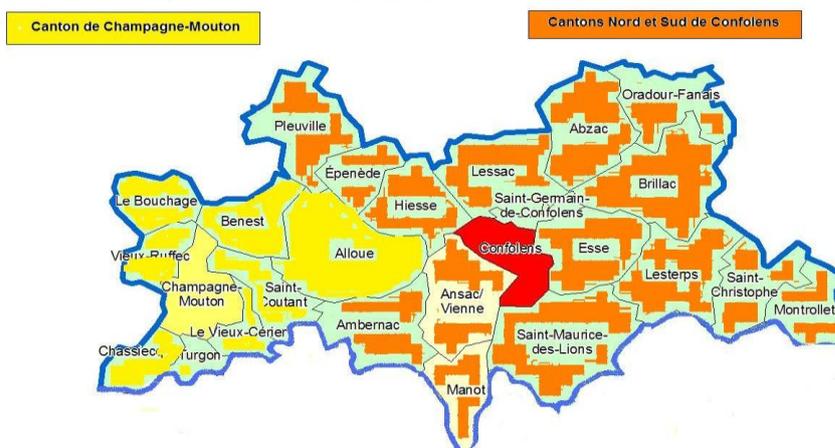
La CCC s'est construit autour de deux bassins de vie : celui de Confolens et celui de Champagne-Mouton illustrant l'importance historique des chefs-lieux de cantons.

Jusqu'aux élections cantonales de 2015, la CCC rassemblait :

- les deux cantons de Confolens (Nord et Sud) : communes de Ambernac, Anzac-sur-Vienne, Épenède, Hiesse, Lessac, Manot et Pleuville, Abzac, Brigueuil, Brillac, Confolens, Esse, Lesterps, Montrollet, Saint-Christophe, Saint-Germain-de-Confolens, Saint-Maurice-des-Lions et Oradour-Fanais.
- le canton de Champagne-Mouton : communes de Alloue, Benest, Le Bouchage, Champagne-Mouton, Chassiecq, Saint-Coutant, Turgon et Vieux-Cérier et une commune rattachée : Vieux-Ruffec.

Suivant cette ancienne configuration territoriale, à savoir celle des cantons, les usagers du CSC sont naturellement originaires des deux-tiers du territoire communautaire lesquels correspondent aux deux ex-cantons Nord et Sud de Confolens.

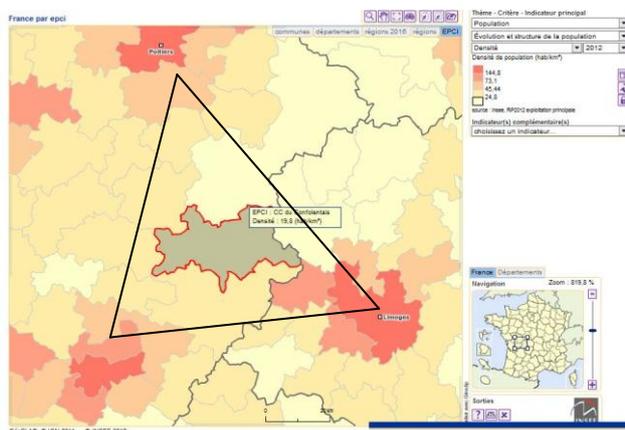
Carte des cantons avant les élections de 2015



2. Au centre de 3 préfectures

Situé dans le Nord de la Charente, le Confolentais est historiquement tourné vers la Région Limousin, de par sa culture occitane, sa géographie, son économie agricole ovine et bovine. Entre ces deux régions que sont le Poitou et le Limousin, le Confolentais a du mal à trouver sa place. Le Confolentais reste aujourd'hui éloigné des trois grandes villes au centre d'un triangle formé par les préfectures Angoulême, Limoges et Poitiers bien que l'on ait pu constater une amélioration de l'axe Confolens-Angoulême, rapprochant la préfecture administrative à moins d'une heure, tout comme Limoges.

La CCC reste à l'écart des axes routiers de transit Paris-Nantes et Paris-Bordeaux, ainsi que des axes touristiques (littoral atlantique). Plus localement, au sud du Confolentais, se développe l'axe Angoulême-Limoges (N 141) sur lequel est ancrée la Communauté de Communes de Haute-Charente.



3. Conventions politiques avec le CSC

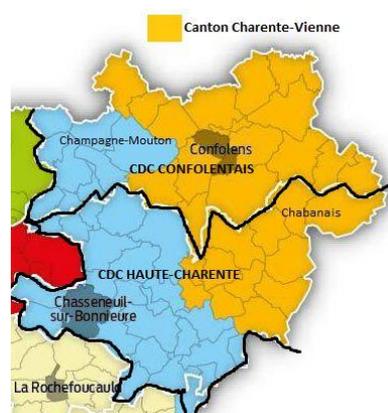
Jusqu'en 2011, la CCC ne soutient pas l'activité « centre social ». Certaines communes (petite couronne de Confolens) conventionnent avec le CSC notamment pour le centre de loisirs. En 2012, la CCC délègue alors sa compétence « animation » dont la mise en œuvre est le Projet Communautaire d'Animation (PCA), actions principalement dédiées au public adolescent (11/15 ans). Va alors s'enclencher un travail de renouvellement du CEJ à hauteur intercommunale avec la mairie de Confolens, la CCC, la CAF et le CSC.

En janvier 2015, la CCC adopte dans ses statuts la compétence « enfance-jeunesse », signe le Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF, et délègue la mise en œuvre de celui-ci au CSC et au CALCCM. La CCC devient alors l'interlocuteur politique privilégié du CSC concernant les services « petite enfance » et « enfance-jeunesse ». La Mairie de Confolens continue de soutenir quant à elle, l'équipement du CSC (locaux, postes administratifs), ainsi que l'animation sociale et familiale (poste de coordination, projets d'animation locale). Par ailleurs, la Mairie conforte le financement de certains postes d'animateurs par la mise en œuvre des TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) sur les écoles de Confolens.

C. Le Pays de Charente-Limousine : le futur EPCI dans la région « Aquitaine Poitou-Charentes Limousin »

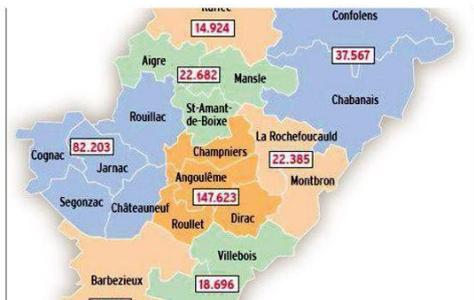
Depuis 4 ans, le CSC se trouve confronté aux multiples réformes politiques territoriales (Cf PATIE I/C). Aujourd'hui, la loi NOTRe va encore bouleverser le paysage territorial dans lequel il évolue (Cf PARTIE I/C.4).

D'une part, les élections cantonales de juin 2015 ont recomposé la carte des cantons. Le CSC fait dorénavant partie du canton Charente-Vienne incluant le canton de Chabanais et excluant celui de Champagne-Mouton.



D'autre part, le 12 octobre 2015, le Préfet de la Charente présentait aux élus charentais son projet de carte des intercommunalités. La Charente passerait de 20 à 8 intercommunalités avec fusion des 2 intercommunalités, celle du Confolentais avec celle de Haute-Charente. L'EPCI se composerait alors de 37.567 habitants.

Charente-Libre du 15/10/2015

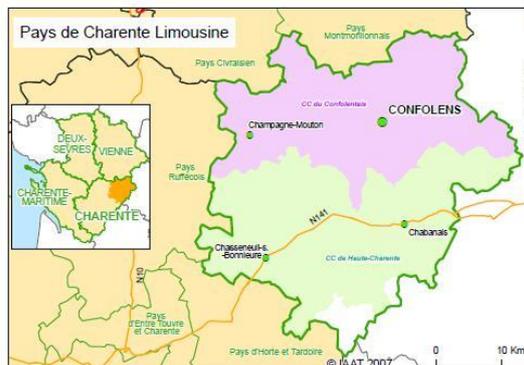


Exit les 20 intercommunalités, à qui le préfet a fait subir une sacrée cure d'amincissement. Un régime estampillé Loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale, ndlr), qui intervient... huit ans après que le préfet Burdeyron a préconisé de réduire le champ des intercommunalités charentaises à six collectivités.

«J'aurais pu aller plus loin, en faisant fusionner tout le Sud-Charente pour créer une seule entité et en faisant de même avec tout le Nord-Charente. Mais je laisse un peu de travail à mes successeurs», avoue le préfet, qui est pourtant allé plus

Le Syndicat de Pays de Charente-Limousine, sur lequel pourrait s'inscrire le nouvel EPCI regroupe deux communautés de communes :

- La CCC
- La CC de Haute-Charente (CCHC)



Cet EPCI entrerait dans le champ d'intervention de la nouvelle région où le Poitou-Charentes rejoint le Limousin et l'Aquitaine, en janvier 2016.

II. Situation socio-démographique

Les données sont analysées à l'échelle de la CCC, territoire administratif intercommunal d'intervention du CSC.

A. Evolution, répartition de la population

1. D'un point de vue démographique

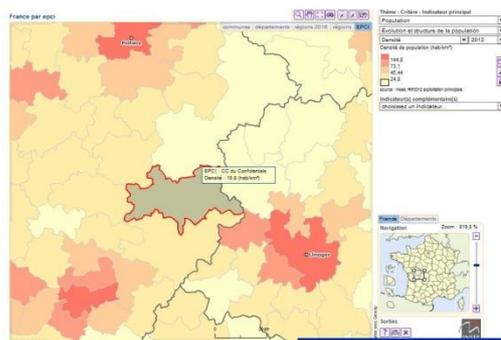
En 2012, la CCC comptait 12 801 habitants, soit 3.6% de la Charente (La Charente en 2012 : 353 657 habitants). La commune de Confolens en 2012 compte 2 641 habitants (3005 en 2007), soit 22.2% de la CCC. La densité sur la CCC est de 19.8 en 2012 avec une variation de la population entre 2007 et 2012 de -0.2%. Selon les dénombremements depuis 1968, le territoire accuse une constante diminution démographique.

EPCI de La CC du Confolentais (241600410)

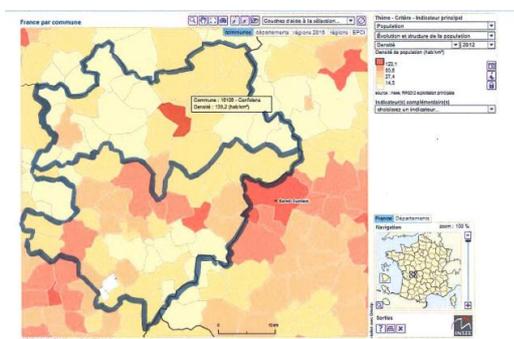
POP T1M - Population

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
Population	16 327	14 904	14 186	13 713	13 136	12 913	12 801
Densité moyenne (hab/km ²)	25,3	23,1	22,0	21,2	20,3	20,0	19,8

D'autre part, la carte ci-contre montre le contexte de ruralité de la CDC du Confolentais, située entre 3 pôles de peuplement : Limoges à l'Est ; Angoulême au Sud-Ouest ; Poitiers au Nord-Ouest.



Densité : le Confolentais dans le Limousin-Poitou-Charentes



On note aussi sur la carte suivante, que la CDC du Confolentais est retirée des foyers de peuplement à l'échelle de la Charente-Limousine. Seule la ville de Confolens se démarque avec 120 habitants/km² dans un territoire où la densité des autres communes n'excède pas 14 habitants/km². En comparaison, la CDC de Haute-Charente accuse une zone de peuplement le long de l'axe N141, Limoges-Angoulême.

Densité : la Charente-Limousine/CDC du Confolentais et CDC de Haute-Charente

2. D'un point de vue social

La population allocataire (CAF et MSA) a aussi évolué. Sur 12801 habitants en 2012, un tiers de la population environ est couverte par la CAF (source 2011) et 13% environ par la MSA (source 2010).

ALLOCATAIRES ET POPULATION AU RECENSEMENT			
		Zone étudiée	Zone référence
Nombre d'allocataires		501	1 648
Population couverte par la CAF		1 069	4 247
Population au recensement		ND	ND
	population couverte par la CAF	ND	ND
	population au recensement		
<i>Sources: CAF - 2011</i>			

Cantons	Champagne Mouton	Confolens	Total
Pop. MSA 2013	485	1600	2085
Pop. MSA 2012	488	1668	2156
Evolution pop MSA 2012/2013	-0,6%	-4,1%	-4,7%
Pop. totale*	2671	11538	14209
Part MSA	18,2%	13,9%	12,9%

* Population au recensement de population de janvier 2010 - source INSEE

Le nombre d'allocataires MSA diminue sur la CDC (-4.7%) notamment sur le secteur des ex-cantons de Confolens

Par contre, le nombre d'allocataires CAF sur la ville de Confolens a progressé de 12.5% entre 2013 et 2014.

EFFECTIF ET ORIGINE DES NOUVEAUX ALLOCATAIRES*			
	Effectif 31.12.2013	Effectif 31.12.2014	Nouveaux allocataires
POPULATION ALLOCATAIRE	499	528	66
<i>Part des nouveaux allocataires dans l'effectif</i>			12,5%
<i>Sources: CAF - 2013 2014</i>			

B. Structure et âge de la population

Le Confolentais est également un territoire marqué par un **vieillissement de la population** avec augmentation de 2007 à 2012 de la part des 45-59 ; 60/74 et 75 et +, alors que diminution des 0/44 ans avec solde naturel négatif (-0.7%).

Le Confolentais est indéniablement un espace rural et qui vieillit.

:: Chiffres clés Évolution et structure de la population

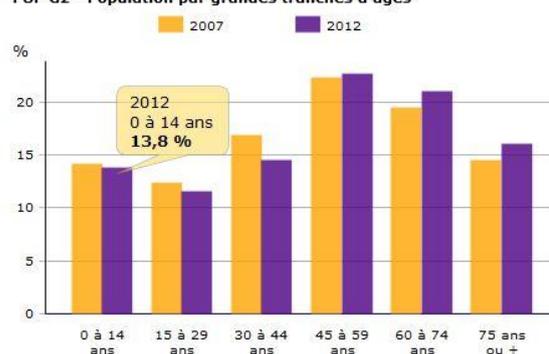
EPCI de La CC du Confolentais (241600410)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2012	%
Ensemble	12 801	100,0
0 à 14 ans	1 766	13,8
15 à 29 ans	1 487	11,6
30 à 44 ans	1 873	14,6
45 à 59 ans	2 905	22,7
60 à 74 ans	2 704	21,1
75 ans ou plus	2 067	16,1

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

C. Types de ménages et structures familiales

Selon le dernier recensement de 2012, la **composition familiale évolue**. On assiste tout d'abord à un **affaiblissement de la « famille »**. Selon l'INSEE, sur la CCC en 2012, il y a moins de familles (seulement 27.7% de couples avec enfants ou familles monoparentales) que de couples sans enfants (37%).

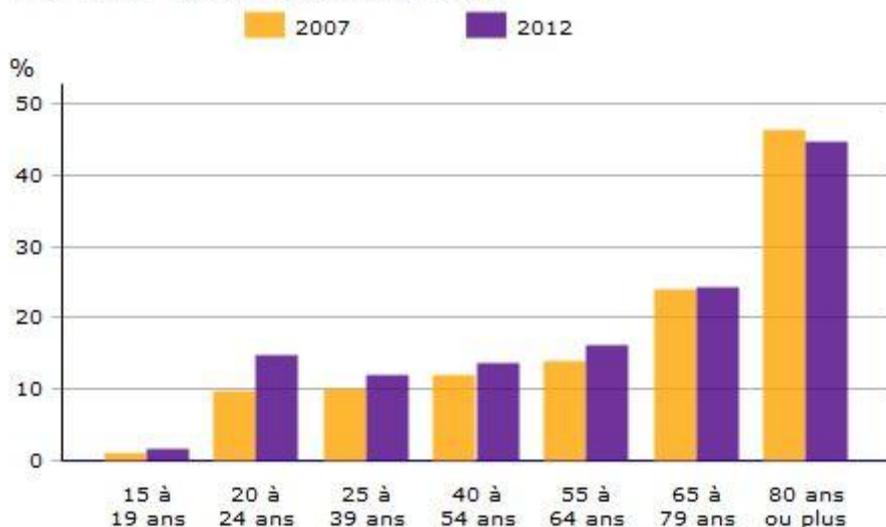
FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages		Population des ménages
	2012	%	2012
Ensemble	5 892	100,0	12 357
Ménages d'une personne	1 992	33,8	1 992
<i>hommes seuls</i>	890	15,1	890
<i>femmes seules</i>	1 103	18,7	1 103
Autres ménages sans famille	104	1,8	245
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	3 796	64,4	10 120
<i>un couple sans enfant</i>	2 179	37,0	4 408
<i>un couple avec enfant(s)</i>	1 255	21,3	4 738
<i>une famille monoparentale</i>	362	6,1	974

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

On note ensuite que la part des ménages isolés est en augmentation, dans toutes les tranches d'âge (de 15 à 79 ans). La population « senior », plus de 65 ans, est la plus touchée par l'isolement.

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

Enfin, on constate une augmentation du nombre de familles monoparentales. On comptait en 2011, 219 sur 851 familles allocataires CAF en situation de monoparentalité avec enfants mineurs ; ce qui représente près de 25% des familles allocataires avec enfants (au total : 896 familles allocataires avec enfants).

STRUCTURE FAMILIALE DES ALLOCATAIRES

	Zone étudiée		Zone référence	
couples	162		797	
sans enfant	28	17,3%	120	15,1%
1 enfant	27	16,7%	173	21,7%
2 enfants	80	49,4%	333	41,8%
3 enfants ou plus	27	16,7%	171	21,5%
allocataires isolés	339		851	
sans enfant	260	76,7%	632	74,3%
1 enfant	49	14,5%	111	13,0%
2 enfants	22	6,5%	68	8,0%
3 enfants ou plus	8	2,4%	40	4,7%

Source: CAF - 2011

LES ENFANTS DES ALLOCATAIRES				
	Zone étudiée		Zone référence	
ENFANTS DES ALLOCATAIRES	403		1 806	
<i>Répartition des enfants selon l'âge</i>				
- enfants de moins de 3 ans	54	13,4%	266	14,7%
- enfants de 3 à moins de 6 ans	55	13,6%	264	14,6%
- enfants de 6 à moins de 12 ans	108	26,8%	576	31,9%
- enfants de 12 à moins de 16 ans	103	25,6%	385	21,3%
- enfants de 16 à moins de 18 ans	46	11,4%	192	10,6%
- enfants de 18 à moins de 25 ans	37	9,2%	123	6,8%
			<i>Source: CAF - 2011</i>	

Les familles allocataires MSA

Ages	Cantons	Champagne Mouton	Confolens	Total
0-9 ans		14	73	87
10-19 ans		26	121	147
20-29 ans		20	48	68
30-39 ans		23	88	111
40-49 ans		44	164	208
50-59 ans		63	214	277
60-69 ans		64	241	305
70-79 ans		95	270	365
80-89 ans		110	321	431
90 ans et +		26	60	86
Pop. MSA 2013		485	1600	2085
Pop. MSA 2012		488	1668	2156

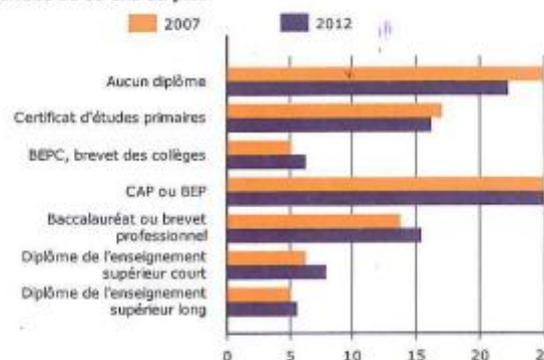
Concernant la population allocataire MSA, en 2013 sur la CDC, la part de la population jeune 0/19 ans représente 10%, alors que la part 50 ans et plus représente 67.9%. On note également que la ruralité du Confolentais ne se définit plus par ses exploitants agricoles (Cf III-A).

D. Niveau d'étude

Entre 2007 et 2012, on note une augmentation du nombre de Confolentais de 15 ans ou plus, titulaire du Baccalauréat et d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ceci alors que le nombre de personnes de 15 ans ou plus sans aucun diplôme a diminué.

Cependant, la population pas ou peu diplômée prédomine.

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus



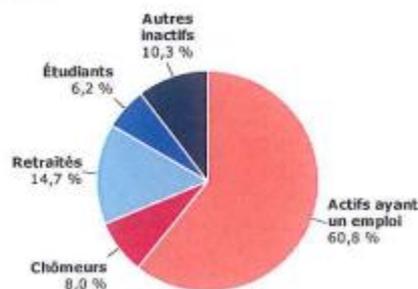
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

III. Données socio-économiques

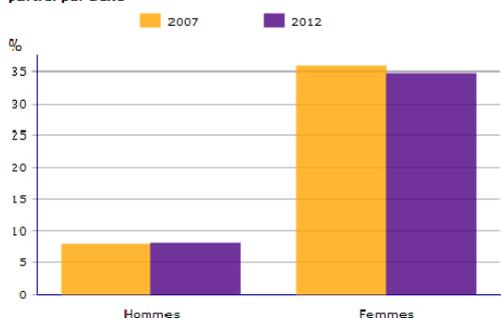
A. Taux d'activité et taux de chômage

En 2012, le taux d'actifs représente 60.8% de la population confolentaise de 15 à 64 ans, dont 8% de chômeurs (10% pour la moyenne nationale, 10.5% en Charente).

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2012



ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe

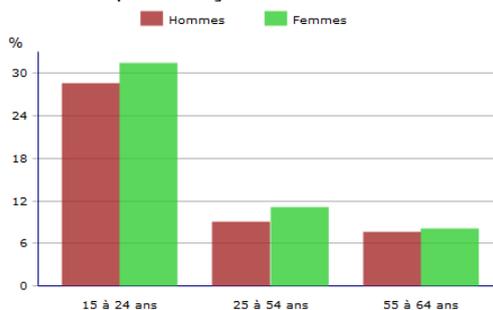


Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

La part hommes/femmes est identique (11.1% d'hommes et 12.3% de femmes). Cependant, la précarité de l'emploi touche beaucoup plus les femmes : la part des salariés à temps partiel représente 7.5% des hommes contre 34.6% de femmes.

Les jeunes sont les plus touchés par le chômage (plus de 30% de chômage pour les 15/24 ans contre moins de 12% pour les 25/64 ans).

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2012



Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

	2012	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	5 139	4 549
dont		
Agriculteurs exploitants	551	542
Artisans, commerçants, chefs entreprise	481	451
Cadres et professions intellectuelles supérieures	319	286
Professions intermédiaires	832	748
Employés	1 375	1 215
Ouvriers	1 501	1 307

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

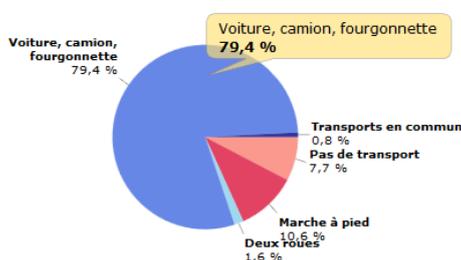
Les catégories socioprofessionnelles « employés » (26.75%) et « ouvriers » (29.20%) représentent plus de la moitié des emplois. Les « agriculteurs exploitants » (10.72%), artisans, commerçants et chefs d'entreprise (9.35%), cadres et professions intellectuelles supérieures (6.20%), les professions intermédiaires (16.18%), composent le reste des actifs ayant un emploi.

MSA : Les chefs d'exploitations

	Effectif au 1 ^{er} janvier				Taux d'évolution		
	2012		2013		Femmes	Hommes	Ensemble
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes			
Champagne Mouton	28	78	25	74	-10,7%	-5,1%	-6,6%
Confolens	114	332	105	318	-7,9%	-4,2%	-5,2%
Total agence	142	410	130	392	-5,4%	-2,3%	-3,1%

Concernant les exploitations agricoles, on note une régression de 3.1% entre 2012 et 2013.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2012



Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

Le lieu de travail des actifs est pour une part plus importante en dehors du territoire : les actifs ayant un emploi dans la commune de résidence est de 41.4% alors qu'ils sont 58.6% (dont 42.3% dans le département) à travailler à l'extérieur. On note que l'utilisation de la voiture ou du camion est à 79.4% dans la part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail.

La mobilité et l'usage d'un véhicule est donc un caractère essentiel dans l'étude de la population confolentaise.

B. Revenus fiscaux

La part des ménages fiscaux imposés sur la CCC est de 47.9% en 2012 (50.4% sur la CDC de Haute-Charente).

Concernant la population allocataire de la CAF, on retrouve ce taux de précarité en 2014. Seulement 1/3 des allocataires (33.8%) ont un RUC (Revenu par unité de consommation) égal ou supérieur au SMIC. Plus de la moitié des allocataires (59.6%) ont un RUC inférieur au SMIC

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2012

	2012
Nombre de ménages fiscaux	5 530
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	11 780,0
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	16 770
Part des ménages fiscaux imposés en % (1)	47,9

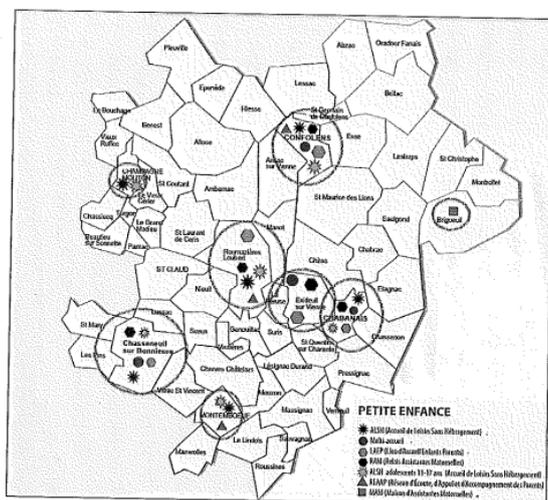
RESSOURCES DE LA POPULATION ALLOCATAIRE					
	Zone étudiée			Zone référence	
POPULATION REFERENCE RUC	379			1 416	
<i>Répartition selon le montant des ressources brut par rapport au SMIC</i>					
<i>0 <= RUC < 0.5 SMIC</i>	58	15,3%		221	15,6%
<i>0.5 SMIC <= RUC < 0.75 SMIC</i>	102	26,9%		327	23,1%
<i>0.75 SMIC <= RUC < SMIC</i>	87	23,0%		296	20,9%
<i>1 SMIC <= RUC < 1.5 SMIC</i>	84	22,2%		348	24,6%
<i>1.5 SMIC <= RUC < 99999</i>	20	5,3%		130	9,2%
<i>indéterminé</i>	28	7,4%		94	6,6%
<i>Source: CAF - 2014</i>					

MSA : Les bénéficiaires d'aides à la famille

Cantons	Effectif au 1 ^{er} janvier		Taux d'évolution
	2012	2013	
Champagne Mouton	35	37	5,7%
Confolens	131	128	-2,3%
Total agence MSA	166	165	3.4%

On peut donc considérer que la pauvreté touche particulièrement la population confolentaise.

IV. Equipements, services à la population



A. L'accueil de la Petite Enfance

Sur la CDC du Confolentais, le CSC concentre l'offre d'accueil collectif de la petite enfance avec un Multi-accueil, un RAM et un LAEP. L'offre de garde reste majoritairement les assistantes maternelles agréées lesquelles se répartissent sur tout le territoire communautaire.

CDC Confolentais	2012	2013	2014
Nombre d'enfants gardés par une assistante maternelle	170	180	167
Famille employant une ass mat	150	155	148
Assistants maternelles agréés du territoire en activité au 30/11 (CAF)	49	46	48

C. L'accueil des personnes âgées

L'accueil en EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) est en adéquation avec les besoins démographiques avec une offre très importante à Confolens (plus de 200 places) : 2 EHPAD, Le Pré de l'Etang et Les Sources+Le Pigeonnier à l'Hôpital de Confolens. Sur la CDC, il existe 2 autres EHPAD : un à Brillac, La Chalotine, et un à Champagne-Mouton, Le Villard.

De plus, à Abzac, la « Maison des Mille et une Couleurs » accueille un Foyer pour handicapés vieillissants.

Malgré tout, des questions de maintien à domicile restent d'actualité, surtout sur les communes périphériques de Confolens et de Champagne-Mouton.

D. Les associations et dispositifs publics

1. Les activités à vocation culturelle, de loisirs, sportive

Sur le Confolentais, l'offre est nombreuse et hétéroclite. Pas moins de 60 associations sont représentées au « Forum des associations » organisée par la Ville de Confolens, et auquel participe le CSC. Sur la CCC, chaque commune soutient un tissu associatif plus ou moins riche selon la taille de la commune.

D'un point de vue culturel, beaucoup de pratiques sont présentes sur le territoire intercommunal: patrimoine historique (label « Pays d'Art et d'Histoire » animé par la CCC, *les Amis du Vieux Confolens...*), musique (présence de *l'Ecole de Musique Départementale*, *AMAC*, *Banda*), théâtre (*Maison du comédien*), lecture, danse folklorique (*Lo Gerbo Baudo*)

D'un point de vue sportif, le football est la pratique fortement présente suivie par le handball sur la CCC. Confolens regroupe la plupart des activités sportives : le judo, le tennis, mais aussi le tennis de table, la natation, le cyclisme, la course à pied, la randonnée, le canoë, le tir à l'arc. La CCC soutient le label « Eté Actif » délégué au CSC.

On peut noter des événements culturels et sportifs réguliers : *Les Rencontres d'été* en juillet à la *Maison du Comédien-Maria Casarès* à Alloue, *L'Enduro de l'Argentor*, en septembre à Champagne-Mouton. Le *Festival de Confolens-Danses et Musiques du Monde*, en août, demeure l'événement incontournable du paysage d'animation culturelle du confolentais.

2. Les équipements culturels et sportifs

Les équipements sportifs

Sur quasi toutes les communes du Confolentais, on retrouve des terrains de foot, parfois des terrains de tennis (1 court couvert à Confolens). Les gymnases sont sur Confolens (2), Lessac (1), et Champagne-Mouton (1). Ces équipements sont gérés par les communes. En revanche, les 2 piscines (1 à Confolens et 1 à Brillac) sont en gestion intercommunale.

La Vienne reste un atout concernant les sports nautiques, mais cependant ceux-ci sont développés dans un cadre touristique et saisonnier.

Les équipements culturels

Sur le territoire, il existe **3 salles équipées** pouvant accueillir une **diffusion culturelle**: *Maison du Comédien-Maria Casarès* à Alloue, *Ferme St-Michel* à Confolens, *Salle des Fêtes* à Champagne-Mouton. Un équipement de matériel scénique est géré par une association de Confolens, l'AMAC.

Un **cinéma**, *Le Capitole* à Confolens, géré par l'ACER, est équipé de systèmes de projection numérique et 3D, et classé « Art et essai ».

En terme de **lecture publique**, 3 communes offre **des bibliothèques** : la médiathèque de Confolens (offre de prêt d'ouvrages mais aussi des animations), les bibliothèques de Brillac et de St-Maurice-des-Lions.

Le *Domaine de Boisbuchet* à Lessac est dédié à la création dans le domaine du **design et de l'architecture**.

PARTIE III- La démarche de projet participatif

I. Présentation de la démarche

La circulaire de la CNAF parue en 2012 affirme le rôle des **centres sociaux comme équipement permettant de mettre en œuvre « l'animation de la vie sociale »** laquelle repose sur une « **dynamique de mobilisation des habitants** ».

Le projet social devant être « élaboré dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles et les habitants-usagers », la démarche adoptée par le CSC a été d'associer les acteurs à une **action collective « La croisière du bien-être »**.

En effet, la dynamique de mobilisation des bénévoles au CSC étant balbutiante, il fallait **susciter l'implication des habitants dans une action concrète**. Il s'agissait d'**appréhender le CSC autrement que par ses services, comme un levier de développement d'initiatives individuelles et collectives**.

Ainsi, à partir d'un exemple vécu, on pouvait :

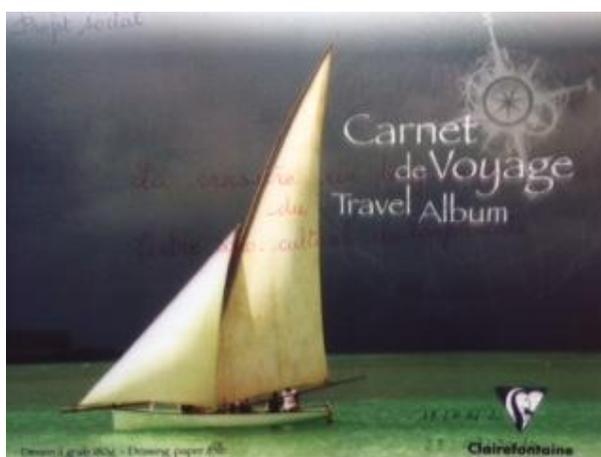
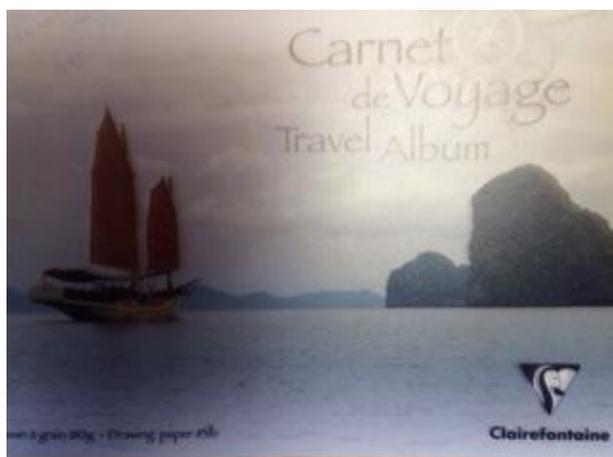
- ✓ Analyser le précédent projet : quelles actions du CSC sont mobilisatrices d'une dynamique collective ? Quelles actions renforcer par l'angle de la participation ? Quelles initiatives peut-on développer ? Comment accompagner ces initiatives ?
- ✓ Présenter et expliquer l'outil « centre social »
- ✓ Enquêter auprès des participants, du public, sur leurs souhaits d'actions

En s'impliquant directement, chacun a pu s'approprier cette finalité de l'animation de la vie sociale, à savoir, « la prise de responsabilité et la citoyenneté de proximité ».

Toute cette démarche au long cours vers un nouveau projet a été traduite dans un « **carnet de voyage** » permettant aux acteurs d'assister à la progression de leur participation.

II. Le carnet de voyage

Cf « Carnets de Voyage » en annexe.



Sommaire

- I Preambule
- II L'élaboration du projet : la démarche
 - 1) Les promesses
 - 2) Méthodologie du projet
 - 3) L'éducation : le P.E.D.T
 - 4) Pilotage du projet
 - 5) L'éducation : finalisation du P.E.D.T
- III La démarche et les axes du projet : validation
- IV Evaluation du projet social 2012/2013
- V Escalade de la croisière
- VI Présentation et validation du projet
- VII Rencontres techniques

Il nous apparaît nécessaire aussi de réfléchir aux axes du projet, q. a. t. il des courants dans l'air du temps qui pourraient concerner à notre projet social. Il nous semble qu'à l'heure d'un grand bouleversement des habitudes sur le territoire national, la mise en place de systèmes scolaires de CSC, en tant qu'éducation populaire, a un rôle à jouer dans cette mise en œuvre. Elle ne implique des changements dans la vie du centre, une harmonisation avec les autres partenaires en charge de l'éducation des enfants n'a été nécessaire. Rien de mieux que d'y consacrer un axe. Et cet axe, nous l'avons nommé "L'éducation".

L'autre axe, nous l'intitulons "Journées d'été des habitants" ou plus modestement "participation des habitants".

Les deux axes se rejoignent au final "Les enfants sont des habitants et les habitants ont des enfants."

Méthodologie du projet social
16 janvier 2010

Georges Dray, P.D.
Carole Texier, CSC du Comptentais
Claire Claude Guillot, CSC du Comptentais

Méthodologie du projet social

- Objectifs
 - attirer vers les nouveaux habitants
 - favoriser la participation des habitants
- mise en œuvre
 - réunions binômes / salariés de façon à recueillir les idées communes et valider la démarche du projet social
- ciblé
 - binôme
 - binôme
- Pilotage
 - Carole Texier, assistée de Georges Dray

Mardi 18 Février 2010

Est-ce le grand jour ?

Tous les habitants se retrouvent au CSC pour fêter l'événement. Nous préparons ensemble notre voyage.

Le projet social

2010 : Le CSC renouvelle son projet social. Il part en voyage.

Dans nos valises, nos idées communes :

- Qu'est ce qu'un centre social ?
- Qu'est ce qu'un projet social ?

Sans forme de jeux

En conclusion, vous pouvez consulter www.centresociaux.fr ce que sommes-nous / projet // pour le retrouver.

Escalade de la croisière
Samedi 6 juin 2010

Dans le cadre du projet social 2010/2011, plusieurs réunions ont regroupé bénévoles, administrateurs, salariés, afin d'organiser l'escalade de la croisière dans le parc du château d'Assis.

Objectifs

- mettre en place une démarche participative des habitants.
- Inviter les habitants à rejoindre la croisière
- Recueillir leurs idées, leurs envies, leurs besoins
- Informer sur les possibilités offertes par le centre

Animations

- ateliers, expositions, en lien avec les services, les clubs, les partenaires.
- être au nom émetteur de messages certains ou les habitants trouvent les réponses au "qu'est ce que la définition d'un CSC et les missions qu'il doit remplir pour recevoir le logement centre social"

Titre rouge de la journée : la carte d'embarquement regroupant programme, jeu pour gagner à la loterie, revue des idées, les œuvres.

Evaluation du projet social 2012/2013
11 mars 2013

Public : 4 administrateurs / 2 bénévoles / 1 élue mairie Comptentais

Objectif : participation des habitants

1) Points positifs

- accueil des bénévoles / accepter tout type de binôme
- lieu de confiance entre bénévoles / salariés
- éléments concrets
- lecture des salaires
- thématique de l'action

2) Points négatifs

- manque de motivation / épuisement
- méconnaissance de ce qui se fait au CSC
- habitants consommateurs
- manque de disponibilité des habitants

Thème mobilisateur : la culture partagée

Projet social = agrément centre social

Le centre socio-culturel est un lieu de proximité à vocation globale familiale intergénérationnelle qui accueille toute la population, œuvrant à la mixité sociale. Il est un lieu d'animation de la vie sociale, permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Le centre socio-culturel a donc pour missions :

- Accueillir les habitants
- Animer le territoire
- Répondre aux besoins des habitants
- Développer le partenariat
- Favoriser le lien intergénérationnel
- Soutenir la vie associative
- accompagner les projets souhaités par les bénévoles, assistés par les professionnels.

PARTIE IV- Vers un nouveau projet 2016/2019

I. Evaluation du projet social 2012/15

Cf « Le Carnet de Voyage »

Plusieurs temps d'échange ont été organisés avec les administrateurs et les bénévoles, les partenaires, les professionnels du centre. Ces échanges ont porté sur les points faibles/forts/à améliorer concernant les 3 axes déclinés lors du projet 2012/15 :

Le CSC et...

- ✓ ... Les publics ciblés
- ✓ ... Le territoire sur lequel il agit
- ✓ ... L'implication des habitants à son projet



A. Bilan Axe 1 : ouverture vers des publics ciblés

FICHE BILAN n°1	AXE OUVERTURE SUR LE PUBLIC
Objectifs de cet axe : <ol style="list-style-type: none">1. Mettre la famille au cœur du projet social2. Œuvrer en faveur de la jeunesse3. Adapter et créer des actions pour les seniors4. Accueillir les nouveaux arrivants	
Actions correspondantes : <ul style="list-style-type: none">✓ Création d'un « espace famille »✓ Aménagement du parc✓ Mise en œuvre du projet ados communautaire✓ Actions transversales et intergénérationnelles✓ Actions interculturelles	
Analyse : <p>L'ouverture sur les publics s'est bien développée au cours des 4 années. Les publics « famille », « ados », et « nouveaux arrivants » ont été largement touchés par les actions du CSC. Le public « senior » doit être mieux appréhendé.</p>	
Points forts : <ul style="list-style-type: none">✓ Développement d'actions transversales des services en faveur des familles : sorties, activités et goûters, manifestations collectives (Carnaval, Fête de Noël, Spectacles...)✓ Développement des « aides aux vacances familiales » et « cafés de parents »✓ Identification Activ'ados✓ Progression du partenariat avec le collège✓ Fréquentation du public étranger en hausse.	
Points faibles : <ul style="list-style-type: none">✓ Difficulté de cibler des actions familles indépendamment des services✓ La population « senior » n'identifie pas le CSC✓ Actions intergénérationnelles entre équipements cadrés (Maisons de retraite)✓ Difficulté d'avoir des actions communes avec le lycée✓ Public étranger en « entre-soi »	
Perspectives : <ul style="list-style-type: none">✓ Toucher des familles extérieures au CSC, développer le réseau du territoire (associations de parents d'élèves)✓ Toucher la population senior valide et/ou non encadrée : personnes seules, retraités dynamiques✓ Développer un partenariat avec le lycée✓ Favoriser la mixité culturelle	

B. Bilan Axe 2 : ouverture sur la participation des habitants

Fiche BILAN n°2	AXE OUVERTURE SUR LA PARTICIPATION
Objectifs de cet axe :	
<ol style="list-style-type: none">1. Mise en œuvre du projet d'actions culturelles2. Définir le fonctionnement associatif3. Développer la communication	
Actions correspondantes :	
<ul style="list-style-type: none">✓ Participation au comité de pilotage Ferme St-Michel✓ Actions d'éducation à la culture pour tous✓ Créer un groupe organisateur d'événements✓ Redéfinition des instances et des commissions✓ Redéfinition des rôles bénévoles-salariés✓ Optimisation des nouvelles technologies✓ Renforcement de la signalétique✓ Accueil des habitants	
Analyse :	
<p>L'ouverture sur la participation a été l'axe le plus difficile à développer, car il a été sujet à des rapports conflictuels dans les équipes bénévoles/salariée. Cependant, avec une aide extérieure (Fédération, DLA), le CSC a su surmonter ces difficultés et mettre en place les conditions de la participation.</p>	
Points forts :	
<ul style="list-style-type: none">✓ Les actions culturelles, les manifestations d'animation de la vie sociale rassemblent les acteurs✓ Commission « animation » bénévole mise en place, avec référents bénévoles d'actions✓ Un poste salarié dédié à l'animation de la vie sociale, à l'accompagnement des initiatives bénévoles✓ Clarification du cadre de travail✓ Communication plus adéquate, plus lisible	
Points faibles :	
<ul style="list-style-type: none">✓ Fragilité de l'implication bénévole✓ Difficulté dans le renouvellement des instances✓ Gestion de services et dispositifs publics, nécessitant de nombreux professionnels qualifiés est un frein à l'implication bénévole✓ CSC, un « guichet de services » non visible à l'accueil des habitants✓ Pas de bénévole au comité « Ferme St-Michel »	
Perspectives :	
<ul style="list-style-type: none">✓ Renforcer l'implication bénévole dirigeante : impliquer les bénévoles dans des commissions✓ Renforcer l'implication bénévole « animation »✓ Aménager des temps de travail communs bénévoles/salariés✓ Continuer une communication active✓ Développer des permanences d'accueil, des outils, des aménagements matériels et humains	

C. Bilan Axe 3 : ouverture sur le territoire

FICHE BILAN n°3	AXE OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE
Objectifs de cet axe : <ol style="list-style-type: none">1. Renforcer la relation partenariale politique2. Actions en décentralisation sur d'autres communes du territoire	
Actions correspondantes : <ul style="list-style-type: none">✓ Associer des partenaires et élus des collectivités aux actions✓ Assurer avec les partenaires une veille sur les politiques nationales (politique éducative, réforme territoriale...)✓ Accompagner les élus dans les prises de décision✓ Proposer des actions décentralisées à destination des enfants, jeunes et familles du territoire	
Analyse : <p>L'ouverture sur le territoire s'est construite sur les 4 ans, avec l'aboutissement d'un contrat enfance jeunesse signé en 2015 à hauteur intercommunale. Le CSC est ainsi reconnu par l'ensemble des élus confolentais en tant qu'acteur de développement d'animation pour les enfants. Le volet « animation de la vie sociale » ne reste reconnu qu'au sein de la Ville de Confolens.</p>	
Points forts : <ul style="list-style-type: none">✓ Renouvellement des élus du territoire a permis un travail constructif vers le CEJ✓ Reconnaissance du CSC par les élus au-delà de la commune de Confolens✓ Partenariat avec le CALCCM avec le PCA✓ Reconnaissance du CSC par les partenaires socio-éducatifs✓ Adaptation dynamique aux différentes réformes de territoire✓ Nouvelles actions sur le territoire (petite enfance et familles)	
Points faibles : <ul style="list-style-type: none">✓ Multiplicité des dispositifs rend complexe la compréhension de l'outil « centre social » sur le territoire✓ Nouvelle organisation territoriale floue, difficile à anticiper	
Perspectives : <ul style="list-style-type: none">✓ Développer les actions enfance-jeunesse sur les communes du Confolentais✓ Développer des animations/manifestations collectives en partenariat avec des communes/associations extérieures à Confolens✓ Participer aux réflexions sur les Réformes territoriales	

II. Axes de réflexion

A. Des valeurs et des principes à respecter



Confolentaises, Confolentais

La parole est à vous!

Donnez-nous vos avis, vos envies...

Ensemble, construisons le projet du CSC !

Que souhaitez-vous trouver au CSC? De quoi auriez-vous envie?

- Pratiquer des activités manuelles/sportives/culturelles
- Faire des sorties/des voyages
- Etre avec d'autres/Voir du monde/Rencontrer des gens
- Donner un coup de mains/Aider
- Participer à des réunions/Donner son avis
- Autre, précisez.....

Souhaiteriez-vous accompagner les salariés?

- Animer avec eux des ateliers
- Encadrer avec eux des sorties
- Avec quel public (tout-petits, enfants, adultes, seniors)

Voulez-vous animer des activités auprès d'un groupe?

- Précisez le type (ex: bricolage, jardinage, loisirs créatifs, lecture, langue, danse, gym, etc.)

Précisez le public (tout-petits, enfants, adultes, seniors)

Souhaitez-vous participer à un groupe de bénévoles?

- Qui organise une fête ou une animation
- Qui organise des activités pour l'enfance et la famille
- Qui organise des activités pour les ados
- Qui organise des activités pour les retraités

En raison des finalités d'une structure de l'animation de la vie sociale telle que le CSC, il en découle des principes qu'il est opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires.

Dans l'enquête donnée aux habitants (Cf *Partie III-2 Carnet de Voyage*), une question rappelle ces valeurs et principes à respecter et à faire vivre.

« **Entourez au choix les mots qui vous semblent refléter le CSC ou que vous aimeriez y retrouver** »



Pour un secteur d'intervention qui a pour objectif transversal le « vivre ensemble », il s'agit de points de repère qui renvoient à une éthique à partager avec toutes les parties prenantes au projet social. Il peut être parfois utile de s'y référer au cours de la vie animée du CSC et des actions qu'il développe.

B. La participation des habitants

Axe du projet 2012/15, « l'ouverture sur la participation » a été un long processus au cours des 4 années dernières, elle demeure encore fragile. La gestion des services et dispositifs publics par le CSC, nécessite de nombreux professionnels qualifiés, et freine la participation bénévole.

Pourtant, « l'objectif global des centres sociaux est bien de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de renforcer les solidarités en intégrant les habitants dans des projets collectifs » (Circulaire CNAF 2012).

C'est donc par cet angle de « projets collectifs » que le CSC souhaite orienter la participation. L'évaluation et la démarche participative de renouvellement de ce projet social, démontrent que les actions collectives mobilisent les habitants. Une dynamique s'installe depuis 2015 avec l'appui d'une professionnelle dédiée à cet accompagnement.

Aussi, faut-il poursuivre dans cette voie : favoriser la création de groupes d'habitants, les identifier, les orienter, les accompagner, autour de points communs, d'objets communs : les loisirs, la culture, les fêtes et manifestations, l'interculturalité, l'intergénérationnel... A travers ces actions, les motivations premières du CSC seront de créer du lien social, faciliter les solidarités, rompre l'isolement des personnes, partager des moments conviviaux, rencontrer celles et ceux qu'on ne connaît pas encore...

Il est primordial d'intégrer la « fonction d'accueil » et d'écoute des habitants, des usagers, des familles, laquelle doit favoriser leur participation. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire du CSC, elle doit être organisée de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assurée à titre principal par l'agent d'accueil et la coordinatrice d'AVS, cette fonction se portera aussi collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation bénévole et professionnelle.

1. Les objectifs

- ✓ Organiser des modes d'accueil de la population et renforcer l'implication bénévole
- ✓ Identifier et repérer le CSC comme espace permettant d'être acteurs au sein d'un collectif et sur le territoire
- ✓ Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles

2. Les fiches-actions

Fiche 1 : Actions seniors

Fiche 2 : Manifestations locales et collectives

Fiche 3 : Activités de loisirs et de lien social

Fiche 4 : Actions interculturelles

Fiche 5 : Accueil des habitants

AXE PARTICIPATION

Fiche Opérationnelle n° 1:

ACTIONS SENIORS

Analyse/Constat	Dans l'analyse sociologique du territoire confolentais – cf Partie II –IIB - le CSC note une forte population confolentaise âgée de 50 ans et plus: augmentation de 2007 à 2012 de la part des 45-59 ; 60/74 et 75 et +, alors que diminution des 0/44 ans avec solde naturel négatif (-0.7%). Ces personnes retraitées sont souvent dans une dynamique de recherche de lien social. Appartenir à un groupe, s'investir, être reconnu, être utile... sont les retours de cette population. Or le CSC reste peu identifié comme acteur d'animations pour les adultes et seniors. Aussi, un groupe d'administrateurs est en réflexion depuis 2014, afin de répondre à cette problématique.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Enclencher une programmation d'activités régulières - Impliquer les participants dans une dynamique de projet, et organisateurs de leur projet - Identifier le CSC comme pilote de projets participatifs - Rompre l'isolement des personnes, favoriser le lien social, prévenir les risques sanitaires (déprime...)
Présentation de l'action	<p>Proposition d'activités régulières au CSC correspondant à un souhait commun : broderie, couture, loisirs créatifs...</p> <p>Proposition de sorties culturelles, gastronomiques, nature...</p>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains Accompagnement du groupe dans l'organisation par la coordinatrice AVSF • Moyens financiers MSA/CAF Animation collective famille/Ville Confolens/Autofinancement
Echéancier de l'action, durée, fréquence, période	<p>A partir de septembre 2015</p> <ul style="list-style-type: none"> - Broderie tous les mardis de 14h à 16h - Sorties découverte 1 fois par mois - Rencontres (pour organiser une activité, pour partager un moment convivial...) - Autres activités en fonction de la demande des participants
Méthode d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants sur le montage de projets - Nombre de participants sur les activités - Satisfaction des partenaires
Partenaires	CAF, MSA, Associations du territoire visant ce public, ADMR

AXE PARTICIPATION

Fiche Opérationnelle n° 2 :

MANIFESTATIONS LOCALES ET COLLECTIVES

Analyse/Constat	<p>Le CSC repose sur une dynamique de mobilisation des habitants, et il conçoit son projet, construit et partagé avec des bénévoles, des collectivités, des partenaires. Il est acteur de développement social local.</p> <p>L'organisation de manifestations collectives donne la polyvalence du centre social, tout son sens, sa vraie dimension. Le centre rassemble les acteurs du territoire autour d'actions dont l'intérêt est partagé par les habitants.</p> <p>Le CSC a constaté que la culture est un moteur de développement social. En effet, étant éloigné de lieux de diffusion artistique, le milieu rural nécessite une forte dynamique de territoire. La salle Ferme St-Michel à Confolens et le soutien financier de la Mairie a permis de construire peu à peu des actions collectives participatives autour d'événements culturels proposés par le CSC.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les habitants dans une dynamique de projet, organisateurs des manifestations culturelles - Encourager les initiatives émanant des habitants - Mobiliser les habitants et acteurs du territoire: élus, partenaires éducatifs et associatifs, habitants du confolentais. - Identifier le CSC comme pilote de projets participatifs - Rompre l'isolement des personnes, favoriser le lien social
Présentation de l'action	<p>Les propositions de manifestations sont issues d'un groupe d'administrateurs. Un à plusieurs bénévoles sont référents pour organiser l'action, avec l'appui de la coordinatrice Animation Vie Sociale.</p>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains Accompagnement du groupe dans l'organisation par la coordinatrice AVSF Participation active du CSC au Comité de Pilotage de programmation de la Ferme • Moyens matériels Salle Ferme St-Michel à Confolens En fonction du lieu de la manifestation, mises à disposition par les collectivités • Moyens financiers Projet Animation Culturelle Ville de Confolens /Auto-financement/Appels à projets

Echéancier de l'action, durée, fréquence, période	<p>Programmation de 4 à 5 manifestations par an avec une thématique et l'objectif de toucher des publics divers : petite enfance/enfance/ados/familles/tout public</p> <p>Ex : Fête de la musique, Printemps des poètes, Graines d'artistes, Journée de la femme, Semaine du développement durable, Semaine « arts du cirque », Soirée Flamenco</p>
Méthode d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants sur le montage de projets - Nombre de participants sur les actions - Retours de satisfaction
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie Confolens, autres collectivités, Associations locales (comité d'animations, des fêtes...)

AXE PARTICIPATION

Fiche Opérationnelle n° 3:

ACTIVITES DE LOISIRS ET DE LIEN SOCIAL

Analyse/Constat	<p>Le CSC est une association, favorisant l'accueil d'adhérents souhaitant se réunir autour d'un objet commun. Depuis sa création, le CSC rassemble les habitants autour de « clubs », d'activités diverses, sportives, culturelles, de loisirs, au gré des envies des habitants. Il facilite la mise à disposition de locaux, la communication, la logistique. Il offre la possibilité de débiter une activité de loisirs, de la suspendre facilement, et de la développer en association autonome, si les adhérents le souhaitent. Sur les 4 années passées, ont co-existé jusqu'à 17 « clubs », rassemblant au total jusqu'à 272 personnes. Un club peut également être à l'initiative d'une manifestation collective : les adhérents de la « Danse trad » organise depuis 2013, le « Réveillon-panier » du 31 décembre à Confolens. Organisation d'un spectacle par le club « Danse moderne ».</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le CSC comme accompagnateur d'initiatives d'activités de loisirs et de lien social - Accompagner les adhérents dans la mise en œuvre de leur activité, de l'idée à la réalisation - Etre à l'écoute des idées de projet émanant des adhérents
Présentation de l'action	<p>Proposition d'une quinzaine de clubs : yoga, tai-chi-chuan, badminton, peinture, danse trad, etc.</p>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains Encadrements des activités : intervenants extérieurs, ou bénévoles Accompagnement du groupe dans la logistique par la secrétaire d'accueil Accompagnement dans le développement de projets par la coordinatrice AVSF • Moyens matériels Selon activités, mises à disposition de locaux par les collectivités • Moyens financiers CAF Animation Autofinancements
Echéancier de l'action, durée, fréquence, période	<p>Programmation de septembre à juin. Rencontres hebdomadaires pour la plupart des activités.</p> <p>Jours, horaires et lieux, communiqués en septembre</p>
Méthode d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants sur les activités - Longévité de l'activité - Développement de l'activité (association, projet)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie de Confolens, et du territoire, associations locales

AXE PARTICIPATION

Fiche Opérationnelle n° 4:

ACTIONS INTERCULTURELLES

Analyse/Constat	<p>Le Confolentais a connu une forte émigration de la population britannique au cours des 10 dernières années. Fort de ce constat, et de la volonté d'adhérents, le CSC a organisé un atelier de « conversation franco-britannique » accueillant jusqu'à 50 personnes en 2015, ainsi que des cours de français langue étrangère pour faciliter l'intégration des étrangers sur le territoire.</p> <p>De plus sur le Confolentais, il existe 2 comités de jumelage (Ecosse et Allemagne), avec lesquels le CSC est partenaire.</p> <p>Enfin, le Confolentais est reconnu dans le monde entier, pour l'organisation du Festival International Danses et musiques traditionnelles, une manifestation incontournable du territoire en terme d'interculturalité. L'interculturalité est un élément essentiel pour développer les solidarités humaines, la tolérance, valeurs portées par un centre social.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Rompre l'isolement des personnes étrangères - Favoriser l'intégration et le lien social - Susciter la curiosité pour d'autres cultures, favoriser la tolérance - Développer la mixité culturelle
Présentation de l'action	<p>Proposition d'activités interculturelles régulières</p> <p>Proposition d'une manifestation publique (Café linguistique)</p> <p>Partenariat avec les comités de jumelage, le Festival de Confolens</p>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains <p>Encadrements des activités : intervenants extérieurs ou bénévoles Accompagnement du groupe dans la logistique par la secrétaire d'accueil Accompagnement dans le développement de projets par la coordinatrice AVSF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens matériels <p>Selon activités, mises à disposition de locaux par les collectivités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers <p>Projet Animation Ville de Confolens/ Auto-financement</p>
Echéancier de l'action, durée, fréquence, période	<p>Conversation franco-anglaise et cours de FLE : hebdomadaire de septembre à juin.</p> <p>Manifestation annuelle (mai)</p> <p>Partenariats ponctuels avec les comités de jumelage en fonction de leurs projets, et avec le Festival de Confolens en août</p>
Méthode d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants sur les activités - Niveau de Participation : pratique d'activité, organisation de projet
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les comités de jumelage, le Festival de Confolens, Europe Direct

AXE PARTICIPATION

Fiche Opérationnelle n° 5:

ACCUEIL DES HABITANTS

Analyse/Constat	<p>Un centre social a pour mission d'organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels, et des associations.</p> <p>Le CSC a longtemps souffert d'une image de « prestataire de services » accolée à la gestion unique d'un centre de loisirs. L'orientation du CSC sur les 4 dernières années a donc porté sur « l'ouverture », à savoir : redonner du sens à la fonction « accueil » auprès des habitants, usagers, élus du territoire. Ceci s'est effectué à travers un long travail de communication interne et externe : travaux d'aménagement de l'espace « accueil », mise en réseau informatique, création d'un site internet, d'une page Facebook...</p> <p>Depuis 2015, des idées émergent afin de rendre cette action encore plus lisible : aménagement de l'espace « accueil » avec « coin café », « coin information » ; création de documents de communication, d'une enquête, de « permanences pour les habitants ».</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Etre dans une écoute attentive des personnes fréquentant toutes les actions du CSC - Recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs - Proposer une offre globale d'information et d'orientation - Identifier et repérer le CSC sur tout le territoire comme accompagnateur d'initiatives portées par les habitants
Présentation de l'action	Mise en œuvre générale par la coordination des projets collectifs, mais aussi à travers toutes les actions du CSC
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains Assurée à titre principal par la coordinatrice AVSF et la secrétaire d'accueil ; Appréhendée également par l'ensemble de l'équipe salariée à travers chaque service • Moyens matériels Signalétique et aménagement des espaces • Moyens financiers CAF (Animation globale)/Auto-financement
Echéancier de l'action, durée, fréquence, période	<p>Tout au long de l'année à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chaque service - chaque action collective - chaque temps d'information/réunion
Méthode d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants sur l'ensemble des actions du CSC - Suivi des outils de communication

C. La co-éducation

« Au regard des mutations en cours, les familles sont en demande d'espaces de rencontre et de soutien dans leur environnement proche » (*Circulaire CNAF 2012*). En réponse, le CSC propose un ensemble de services et activités à finalités socio-éducatives. En mettant en œuvre les politiques familiales et politique « enfance-jeunesse » soutenues par la CAF et les collectivités territoriales, le CSC contribue à l'épanouissement des enfants et de leur famille. En participant aux concertations concernant les politiques éducatives locales en 2014 (Réforme des rythmes scolaires), le CSC a affirmé son rôle de co-éducateur aux côtés des partenaires institutionnels: collectivités territoriales, Education Nationale, DDCSPP, mouvements d'Education Populaire ; ceci tout en restant à l'écoute des familles.

Le projet « familles » est donc de fait intégré à cet axe de co-éducation. En effet, les structures d'accueil des enfants gérées par le CSC (EAJE, LAEP, RAM, ALSH) ont pour mission l'éveil, l'épanouissement des enfants et des jeunes, et donc l'éducation au sens large. Lorsque les parents confient leurs enfants à l'établissement, ils délèguent une responsabilité d'éducation dans un temps déterminé. L'intervention des professionnels vient alors en prolongement du projet éducatif à la fois des parents et des institutions partenaires.

Ensemble, parents, institutions partenaires et équipe professionnelle du CSC ont un objectif commun dans l'intérêt de l'enfant : c'est ce que l'on entend par la co-éducation.

La place des parents doit être définie dans les projets pédagogiques des structures d'accueil : l'attente des parents, l'écoute, la consultation, la participation à une sortie, le partage de moments communs, l'implication au fonctionnement, autant de leviers favorisant l'établissement de relations entre les familles et les professionnels. Par ailleurs, le CSC continue d'accompagner les familles pour les « départs en vacances familiales » et de soutenir la fonction parentale, visant à développer positivement la relation parents/enfants.

La co-éducation touche également la place des jeunes sur le territoire : il s'agit pour le CSC de développer des actions pour les adolescents et travailler l'insertion des jeunes adultes dans la vie active.

1. Les objectifs

- ✓ Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale
- ✓ Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement
- ✓ Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents - enfants
- ✓ Assurer une attention particulière aux publics fragilisés

2. Les fiches-actions

Fiche 1 : Multi-accueil (Halte-garderie)	Fiche 2 : Relais Assistantes Maternelles (RAM)
Fiche 3 : Lieux Accueil Enfants-Parents (LAEP)	Fiche 4 : Accueil de loisirs périscolaire (ALSH mercredis et période scolaire)
Fiche 5 : Accueil de loisirs extrascolaire (ALSH vacances)	Fiche 6 : Actions Familiales
Fiche 7 : Actions Parentalité	Fiche 8 : Accompagnement/insertion des jeunes

AXE CO-EDUCATION

Fiche Opérationnelle n° 1:

MULTI-ACCUEIL « COPAINS-COPINES »

Analyse/Constat	<p>Le Multi-accueil « Copains-Copines » a connu une restructuration en 2012, suite à une baisse de fréquentation. La mise en place d'un comité de pilotage avec les partenaires du territoire (CAF, PMI, MSA, Education Nationale, collectivités) a permis de réfléchir pendant 8 mois au fonctionnement. Une enquête auprès des familles, avec un taux de retour de l'ordre de 80% a également contribué à réadapter le service. Ainsi, l'agrément pour 13 enfants a été modulé en fonction de la demande des familles. Les horaires d'ouverture ont été augmentés de 1h par jour, 30 minutes de plus matin et soir, afin de mieux répondre aux besoins des familles. Le partenariat avec l'école maternelle Clairefontaine, placée à proximité du multi-accueil, s'est développé sur ce service. Les enfants âgés de 2 ans et demi à trois ans découvrent l'école en mai/juin et partagent des temps d'animation avec les enfants scolarisés et le personnel éducatif. Le projet pédagogique du Multi-accueil participe en ce sens, au projet d'animation collective famille mis en œuvre au CSC.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir des enfants âgés de 2 mois à 4 ans ▪ Donner du temps aux familles pour des rendez-vous, des déplacements... ▪ Travailler la séparation parents/enfant ▪ Socialiser les enfants ▪ Accompagner la parentalité, répondre aux questionnements des parents sur la petite enfance ▪ Accompagner l'enfant dans son développement physique et psychique ▪ Accueillir tous les enfants de la CDC du Confolentais
Présentation de l'action	<p>Accueil des enfants selon un projet pédagogique et de fonctionnement, et selon la réglementation de la PMI</p>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains 2 Educatrices Jeunes Enfants (CDI), 1 Animatrice CAP Petite enfance (CDI), 1 animatrice en formation Petite Enfance (Emploi d'Avenir) • Moyens matériels Rez-de-chaussée du Bâtiment de l'Enfance à D'Assit. Locaux adaptés à l'accueil du jeune enfant : Pièce pour soins et linge et sanitaires, 2 salles de repos, espace cuisine et salle de vie, salle de motricité, hall d'entrée et vestiaires, buanderie et rangement, Sanitaire personnel et public, Sas de sécurité, Terrasse, jardin aménagé et sécurisé Matériel de puériculture, jeux d'éveil, mobilier adapté • Moyens financiers CAF/CDC (CEJ)

Echéancier de l'action, durée, fréquence, période	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du service <p>Le multi-accueil est ouvert les lundis et vendredis en période scolaire et le mois de juillet, de 8h30 à 18h en continu.</p>
Méthode d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour des familles pour les nouvelles naissances ▪ Stabilité des effectifs ▪ Satisfaction des familles ▪ Satisfaction des partenaires (CAF, Education Nationale, PMI)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structures d'accueil du jeune enfant du territoire, écoles maternelles

Fiche Opérationnelle n° 2:

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES : GALIPETTE ET BABY-TIME

<p>Analyse/Constat</p>	<p>Le relais GALIPETTE à Confolens s’est construit sur une demande conjointe des familles, des professionnelles et de la collectivité (Ville de Confolens). Depuis sa création (1998), le RAM a connu une forte expansion, avec un taux de fréquentation au maximum. L’origine des Assistantes maternelles reste proche du lieu d’implantation du RAM pour des questions de mobilité (communes proches de Confolens). L’engagement du CSC de mettre à disposition gratuitement un transport facilite la fréquentation.</p> <p>Le RAM propose un prêt de jeux d’éveil.</p> <p>L’accueil administratif est surtout téléphonique (problème de mobilité).</p> <p>Le projet pédagogique du RAM participe au projet d’animation collective famille mis en œuvre au CSC.</p> <p>Depuis septembre 2015, avec le CEJ signé à hauteur intercommunal, un autre temps de RAM a pu se développer à Champagne-Mouton, BABY-TIME. C’est un temps proposé par l’association CALCCM depuis 2012. Sous la responsabilité de la Présidente, un groupe d’assistantes maternelles se réunissent afin de sortir de leur isolement, échanger entre professionnelles de leurs pratiques, leurs difficultés. Certaines d’entre elles ont fréquenté le RAM délocalisé à St-Laurent-de-Céris (dont le gestionnaire est le CSCHC, à 10 km au sud de Champagne-Mouton). La demande s’est concrétisée par les assistantes maternelles, les bénévoles du CALCCM, les élus, les partenaires, de développer un RAM, permettant ainsi l’animation de ce temps par une professionnelle de la petite enfance et donc l’intervention d’une EJE du CSC.</p>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre à toute professionnelle de fréquenter les RAM au moins une fois ▪ Maintenir la qualité de l’accueil en proposant temps d’échanges entre professionnelles, mais aussi temps d’animation entre adultes et enfants. ▪ Consolider le prêt de jeux à Confolens et le développer à Champagne-Mouton ▪ Maintenir le transport gratuitement ▪ Toucher des assistantes maternelles nouvelles, provenant de nouvelles communes ▪ Travailler un projet cohérent et commun aux 2 RAM : intégrer des projets d’actions familiales locales: sorties spectacle, animations thématiques...
<p>Présentation de l’action</p>	<p>Accueil des enfants et de leurs assistantes maternelles selon un projet pédagogique et de fonctionnement, et selon l’agrément de la CAF</p>
<p>Moyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains <p>2 Educatrices Jeunes Enfants (CDI), 1 animatrice en formation Petite Enfance (Emploi d’Avenir, 1 animateur BAFA (CDI)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens matériels <ul style="list-style-type: none"> ▪ A Confolens : Rez-de-chaussée du Bâtiment de l'Enfance à D'Assit. Locaux adaptés à l'accueil du jeune enfant : Pièce pour soins et linge et sanitaires, 2 salles de repos, espace cuisine et salle de vie, salle de motricité, hall d'entrée et vestiaires, buanderie et rangement, Sanitaire personnel et public, Sas de sécurité, Terrasse, jardin aménagé et sécurisé ▪ A Champagne-Mouton : Salle de l'Amicale. Aménagement de la salle avec des « coins » activités, linge, goûter. Sanitaires. Location du bus aménagé au CS de Haute-Charente. ▪ A Confolens et Champagne-Mouton : Matériel de puériculture, jeux d'éveil, mobilier adapté <ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers <ul style="list-style-type: none"> ▪ CAF/CDC (CEJ)
Echéancier de l'action, durée, fréquence, période	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du service à Confolens Le RAM GALIPETTE est ouvert les mardis et jeudis matin de 9h à 12h en temps d'accueil. Permanence administrative les jeudis de 14h à 18h • Organisation du service à Champagne-Mouton Le RAM BABY-TIME est ouvert les mardis matin toutes les deux semaines, de 9h30 à 12h en temps d'accueil. Permanence administrative les mardis après-midi toutes les deux semaines, de 14h à 17h
Méthode d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour des assistantes maternelles ▪ Stabilité des effectifs ▪ Origine des participants ▪ Satisfaction des familles employeur ▪ Satisfaction des partenaires (CAF, Conseil Départemental, PMI)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CAF/CDC (CEJ)/ CALCCM/Mairies du territoire

AXE CO-EDUCATION

Fiche Opérationnelle n° 3:

LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS : PAUSE FAMILLE ET ROULE-BAMBIN

<p>Analyse/Constat</p>	<p>Le LAEP s'est construit sur une demande conjointe des familles, des professionnelles, des partenaires et de la collectivité (Ville de Confolens). Le LAEP a connu une baisse de fréquentation au fil du temps et en 2012, une réflexion s'est engagée dans le cadre des actions portées par la Maison de la Petite Enfance. Un nom PAUSE FAMILLE a été donné dans un souci de communication auprès des familles ; le jour, horaires et lieu d'accueil (école maternelle Clairefontaine) ont été modifiés. En 2015, le lieu a dû être à nouveau revu en raison de la Réforme de l'Ecole. Le projet pédagogique du LAEP participe au projet d'Animation Collective Famille mis en œuvre au CSC.</p> <p>Lors du renouvellement du CEJ, le CSC a constaté qu'il était important d'aller au plus près des familles, sur un territoire où la mobilité est réduite, la densité est faible.</p> <p>La volonté des équipes et des bénévoles a donc été d'expérimenter une délocalisation du LAEP. Après un travail de prospection auprès de communes partenaires et volontaires pour cette expérimentation, ROULE BAMBIN a été créé et expérimenté entre janvier et juin 2015 sur les communes de St-Christophe/Montroulet, et St-Maurice-des-Lions. Le LAEP a connu une bonne fréquentation et a suscité le souhait d'accueillir Roule Bambin sur d'autres communes : Alloue, Brillac, Champagne-Mouton (effectif depuis septembre 2015).</p>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir un lieu de rencontre, d'échanges pour les parents de jeunes enfants ▪ Favoriser l'enrichissement réciproque entre parents, enfants, professionnelles de la petite enfance ▪ Socialiser les enfants ▪ Développer la mixité sociale ▪ Rompre l'isolement des familles ▪ Repérer des situations familiales difficiles ▪ Toucher un maximum de familles du territoire ▪ Rendre accessible un service aux familles par la proximité
<p>Présentation de l'action</p>	<p>Accueil des enfants accompagnés d'un adulte responsable selon un projet pédagogique et de fonctionnement, et selon l'agrément CAF</p>
<p>Moyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains A Confolens : 1 Educatrice Jeunes Enfants (CDI), 1 Animatrice BPJEPS En délocalisation : 1 Educatrice Jeunes Enfants (CDI), 1 Animatrice (BAFA Petite enfance) • Moyens matériels A Confolens : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rez-de-chaussée du Bâtiment de l'Enfance à D'Assit. Locaux adaptés à l'accueil du

	<p>jeune enfant : Pièce pour soins et linge et sanitaires, 2 salles de repos, espace cuisine et salle de vie, salle de motricité, hall d'entrée et vestiaires, buanderie et rangement, Sanitaire personnel et public, Sas de sécurité, Terrasse, jardin aménagé et sécurisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel de puériculture, jeux d'éveil, mobilier adapté <p>En délocalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Locaux mis à disposition par les mairies partenaires : deux salles des fêtes, deux écoles maternelles, une garderie scolaire. Espaces aménagés par l'Educatrice et adaptés à l'accueil du jeune enfant : coin pour soins et linge et sanitaires, espace de motricité, sanitaire personnel et public, lieux extérieurs sécurisés ▪ Malle itinérante avec matériel de puériculture, jeux d'éveil, mobilier adapté <ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers ▪ CAF/CDC (CEJ)/Mairies du territoire
Echéancier de l'action, durée, fréquence, période	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du service à Confolens <p>Ouverture les mercredis matin de 9h à 12h en continu ; Proposition d'activités servant de support de dialogue entre parents, et entre parents-enfants ; Accueil dans la convivialité : espace thé-café... Proposition de participation aux projets du CSC : « sorties spectacle », animations thématiques, fête de Noël...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation du service sur le territoire en délocalisé <p>Ouverture les mercredis matin de 15h à 17h en alternance sur les communes du territoire, selon un planning défini en amont ; Proposition d'activités servant de support de dialogue entre parents, et entre parents-enfants. Accueil dans la convivialité : espace thé-café... Proposition de participation aux projets du CSC : « sorties spectacle », animation thématique, fête de Noël...</p>
Méthode d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour des familles ▪ Stabilité des effectifs ▪ Origine des participants ▪ Satisfaction des publics accueillis ▪ Retours des partenaires
Partenaires	CAF/CDC (CEJ)/ CALCCM/Mairies du territoire

AXE CO-EDUCATION

Fiche Opérationnelle n° 4:

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE

<p>Analyse/Constat</p>	<p>En septembre 2014, l'ALSH connaît un tournant dans sa mise en œuvre, dû à la Réforme de l'École.</p> <p>Ainsi, le mercredi qui, jusqu'à présent était considéré comme un temps extrascolaire, devient un temps périscolaire, n'accueillant plus les enfants le mercredi à la journée, mais après l'école, le mercredi après-midi. De plus, la mise en place des Temps d'Accueil Périscolaire (TAP), se répercute sur l'organisation de l'accueil périscolaire les soirs. Cette réforme bouleverse l'organisation des familles et le rythme des enfants. Il faut noter également que la Mairie a souhaité changer le lieu d'accueil périscolaire (initialement au CSC, il a lieu dorénavant à l'école PM Curie). L'équipe doit donc réadapter son projet en fonction des demandes des familles, des besoins des enfants mais aussi des attentes des élus du territoire.</p>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir la qualité de l'accueil des enfants de 3 à 10 ans ▪ Développer l'accueil des jeunes de 11 ans et plus ▪ Favoriser l'épanouissement, la sociabilité des enfants et des jeunes ▪ Participer à la coéducation des enfants et des jeunes ▪ Impliquer l'ensemble des partenaires concernés par l'éducation des enfants et des jeunes ▪ Favoriser les projets collectifs d'intérêt local
<p>Présentation de l'action</p>	<p>Accueil des enfants selon un projet pédagogique et de fonctionnement, et selon la réglementation de la PMI, DDCSPP</p>
<p>Moyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains <p>Directrice ALSH BPJEPS (CDI), 1 animatrice BAFD, 5 animateurs-trices BAFA, 1 chauffeur, 1 agent d'entretien des locaux. Accueil de stagiaires BAFA, en MFR, en 3ème collège</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens matériels <p>Les mercredis :</p> <p>Parc de véhicules : 3 mini-bus pour le transport des enfants des écoles vers le collège Noël Noël et du collège vers le CSC (Repas pris au collège).</p> <p>Les lieux d'accueil :</p> <p>Pour les enfants de 3 à 5 ans :</p> <p>Rez-de-chaussée du Bâtiment de l'Enfance à D'Assit. Locaux adaptés à l'accueil du jeune enfant : Pièce pour soins et linge et sanitaires, 2 salles de repos, espace cuisine et salle de vie, salle de motricité, hall d'entrée et vestiaires, buanderie et rangement, Sanitaire personnel et public, Sas de sécurité, Terrasse, jardin aménagé et sécurisé. Matériel de puériculture, jeux d'éveil, mobilier adapté</p>

	<p>Pour les enfants de 6 à 10 ans :</p> <p>1er étage Bâtiment de l'Enfance à D'Assit. Locaux adaptés à l'accueil des enfants : 3 salles d'activités, espace cuisine, hall d'entrée et vestiaires, local de rangement, bureau du personnel, parc aménagé et sécurisé. Matériel d'activité et jeux, mobilier adapté</p> <p>Pour les jeunes de 11 ans et plus :</p> <p>Foyer socio-éducatif du collège Noël Noël.</p> <p>Salle d'activités, matériel d'activité et jeux. Possibilité d'accès salle informatique et CDI du collège selon projets.</p> <p>Les temps périscolaires matins et soirs :</p> <p>Accueil à l'école PM Curie.</p> <p>3 salles d'activités : salle d'arts plastiques aménagée pour l'accueil, bibliothèque, une salle de classe</p> <p>Cour de récréation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers <p>CAF/CDC (CEJ)/CLAS/Mairies du territoire</p>
Echéancier de l'action, durée, fréquence, période	<ul style="list-style-type: none"> • Le temps périscolaire du mercredi : <p>Ouverture de 11h30 à 18h30 avec mise en place d'un transport à la sortie des écoles de St-Maurice; Manot ; Ansac ; Confolens (Clairefontaine) ; Confolens (Chantefleur) ; Confolens (PM Curie).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les temps périscolaires matins et soirs : <p>Ouverture de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 du lundi au vendredi pour les enfants de l'école primaire PM Curie. Intégration du projet CLAS.</p>
Méthode d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Retour des familles • Stabilité des effectifs • Satisfaction des familles • Satisfaction des partenaires
Partenaires	CAF, Education Nationale, Mairies, DDCSPP

Fiche Opérationnelle n° 5:

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRA-SCOLAIRE

<p>Analyse/Constat</p>	<p>L'accueil de loisirs est un service et un mode de garde pour les parents qui travaillent mais aussi pour les parents qui souhaitent que leurs enfants pratiquent des activités de découverte et d'éveil.</p> <p>Cet accueil est reconnu par les familles comme un lieu d'activités socio-éducatives, ludiques et variées. Il est la porte d'entrée du « centre social ». En effet les familles, les partenaires, les élus, l'identifient très bien. Il est fréquenté par des enfants issus d'une quinzaine de communes du territoire (les anciens cantons de Confolens Nord et Sud), avec une forte demande des familles pendant les vacances estivales.</p> <p>Jusqu'en 2014, les activités pour les jeunes de plus de 11 ans, bénéficiaient d'un soutien complémentaire à la Ville de Confolens (via le CEJ) de la CDC (dispositif Projet d'Animation Communautaire) en partenariat avec le CALCCM.</p>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir la qualité de l'accueil des enfants de 3 à 10 ans ▪ Développer l'accueil des jeunes de 11 ans et plus ▪ Favoriser l'épanouissement, la sociabilité des enfants et des jeunes ▪ Participer à la coéducation des enfants et des jeunes ▪ Impliquer l'ensemble des partenaires concernés par l'éducation des enfants et des jeunes ▪ Réfléchir à des activités délocalisées dans diverses communes ▪ Favoriser les projets collectifs d'intérêt local
<p>Présentation de l'action</p>	<p>Accueil des enfants selon un projet pédagogique et de fonctionnement, et selon la réglementation de la DDCSPP</p>
<p>Moyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains <p>1 Directrice ALSH BPJEPS (CDI), 1 animatrice BAFD, 5 animateurs-trices BAFA, 1 chauffeur, 1 agent d'entretien des locaux, Vacataire BAFA. Accueil de stagiaires BAFA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens matériels <p>Parc de véhicules : 3 mini-bus pour le transport des enfants du CSC vers la Maison de retraite Les Sources (Repas pris à la Maison de retraite Les Sources).</p> <p>Les lieux d'accueil :</p>

	<p>Pour les enfants de 3 à 5 ans :</p> <p>Rez-de-chaussée du Bâtiment de l'Enfance à D'Assit. Locaux adaptés à l'accueil du jeune enfant : Pièce pour soins et linge et sanitaires, 2 salles de repos, espace cuisine et salle de vie, salle de motricité, hall d'entrée et vestiaires, buanderie et rangement, Sanitaire personnel et public, Sas de sécurité, Terrasse, jardin aménagé et sécurisé. Matériel de puériculture, jeux d'éveil, mobilier adapté</p> <p>Pour les enfants de 6 à 10 ans :</p> <p>1er étage Bâtiment de l'Enfance à D'Assit. Locaux adaptés à l'accueil des enfants :</p> <p>3 salles d'activités, espace cuisine, hall d'entrée et vestiaires, local de rangement, bureau du personnel, parc aménagé et sécurisé. Matériel d'activité et jeux, mobilier adapté</p> <p>Pour les jeunes de 11 ans et plus :</p> <p>Salles bâtiment d'Assit, accès aux équipements extérieurs (gymnases)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers <p>CAF/CDC (CEJ)/Mairies du territoire</p>
Echéancier de l'action, durée, fréquence, période	<p>Organisation du service :</p> <p>Ouverture de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires (sauf 1 semaine en août et deux semaines en décembre)</p>
Méthode d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour des familles ▪ Stabilité des effectifs ▪ Satisfaction des familles ▪ Satisfaction des partenaires
Partenaires	CAF, CDC, DDCSPP, Education Nationale

AXE CO-EDUCATION

Fiche Opérationnelle n° 6:

ACTIONS FAMILIALES

Analyse/Constat	<p>L'accompagnement des familles est une orientation affirmée par le CSC à travers le soutien de la CAF et de l' « Animation Collective Familles »</p> <p>Cet accompagnement s'effectue dans le cadre de l'Animation de la Vie Sociale où la coordinatrice de projets collectifs permet d'intégrer des familles, en accueillant de nouvelles, avec l'organisation de manifestations à travers les services d'accueil de l'enfance : Fête de Noël, Carnaval...</p> <p>D'autre part des actions sont organisées tout au long de l'année à travers les accueils d'enfants. Celles-ci permettent de resserrer les liens familiaux, d'accueillir les familles connues ou nouvelles, de tisser des liens entre professionnels et familles : sorties, activités parents-enfants, vacances familiales.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les liens familiaux autour de loisirs partagés parents/enfants ▪ Favoriser l'insertion sociale, la participation active ▪ Toucher un large public familial du territoire ▪ Développer la coopération entre professionnels et familles (habitants du territoire)
Présentation de l'action	<p>Programmation de sorties, activités, projets d'animation collective pour et avec les familles, vacances familiales</p>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 Coordinatrice projet animation collective DEJEPS (CDI) ▪ 1 Animatrice BPJEPS (CDI) • Moyens matériels <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bâtiment d'Assit. Bureau et salle de réunion. • Moyens financiers <ul style="list-style-type: none"> ▪ CAF/Animation Collective Famille
Echéancier de l'action, durée, fréquence, période	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions toute l'année en fonction des demandes repérées par les équipes professionnelles : goûters partagés, animations/sorties collectives ▪ Manifestations collectives dans l'année regroupant les services : fête de Noël, Carnaval, Halloween, fête d'été... ▪ Vacances familiales, de mars à septembre : de la demande d'accompagnement jusqu'au bilan avec les familles. L'animatrice effectue des rendez-vous personnalisés et des réunions collectives. Les projets sont sur la période estivale.
Méthode d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour des familles ▪ Stabilité des effectifs ▪ Satisfaction des familles ▪ Satisfaction des partenaires
Partenaires	<p>VACAF, Vacances ouvertes, associations locales</p>

AXE CO-EDUCATION

Fiche Opérationnelle n° 7:

ACTIONS PARENTALITE

Analyse/Constat	<p>Depuis 2012, le choix du CSC est de faire intervenir une animatrice dans chaque service du CSC (Accueil de loisirs, LAEP, Actions familiales). Ceci a permis de recenser les besoins des parents usagers du CSC en matière d'aide à la parentalité.</p> <p>L'idée est alors survenue de créer un collectif avec des parents et d'organiser des rencontres. L'expression des besoins et des questionnements qui émanent du groupe de parents engendrent les projets de soutien à la parentalité. Les professionnels viennent en appui et les soutiennent dans la réalisation de leurs projets.</p> <p>D'autre part, le constat a été fait que les équipes professionnelles (petite enfance/accueil de loisirs) étaient souvent en difficulté face à des questionnements des parents usagers des services du CSC. Aussi, une intervention régulière d'une psychologue auprès des équipes, a été organisée : une supervision et analyse des pratiques concernant la relation aux parents, les difficultés rencontrées, les moyens d'accompagner les parents dans leur rôle d'éducateur.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner et soutenir la parentalité à travers les actions proposées par le CSC ▪ Favoriser le bien-être et l'estime de soi des parents ▪ Redonner confiance, valoriser les parents se sentant en difficulté ▪ Accompagner les professionnels éducateurs dans leurs relations aux parents/familles ▪ Favoriser la convivialité, l'échange, le lien social
Présentation de l'action	<p>Les parents demeurent les acteurs privilégiés de toute action engagée. Les professionnels ont vocation à intervenir en appui et à mettre en réseau les acteurs et les initiatives en faveur de la parentalité.</p>
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains Des parents utilisateurs des services d'accueil de l'enfance du CSC, les responsables des services du CSC et leurs équipes, une psychologue, le réseau de partenaires • Moyens matériels Locaux du CSC ou autre en fonction des projets d'actions (salle St-Michel, Cinéma...) ▪ Moyens financiers CAF/REAAP
Echéancier de l'action, durée, fréquence, période	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres régulières de parents les 3^{ème} jeudis du mois de novembre à juin autour d'une thématique particulière. ▪ Actions régulières favorisant la parentalité et proposées par chaque service (LAEP, Accueil des parents à l'ALSH) ▪ Manifestation publique (1 par an) selon la demande des parents : sensibilisation aux écrans, ciné-débat etc. ▪ Soutien aux professionnels du CSC : 1 intervention/trimestre auprès des équipes
Méthode d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour des parents ▪ Stabilité des effectifs ▪ Satisfaction des familles ▪ Satisfaction des partenaires
Partenaires	<p>CAF, Education Nationale, Associations Parents, PMI</p>

AXE CO-EDUCATION

Fiche Opérationnelle n° 8:

ACCOMPAGNEMENT/INSERTION DES JEUNES

Analyse/Constat	<p>Le Confolentais est un territoire rural, où le taux d'indicateur jeunesse et l'employabilité sont faibles. Le CSC se trouve confronté à une double problématique : les jeunes ne sont plus sur le territoire à partir du cursus « études supérieures » ; les jeunes résidant sur le territoire en recherche d'activité professionnelle sont peu qualifiés.</p> <p>Fort de ce constat, depuis 2012, le CSC s'investit dans l'accueil et la formation de jeunes. Les services accueil de loisirs, petite enfance, famille, forment de nombreux stagiaires tout au long de l'année.</p> <p>Depuis 2014, des jeunes « emploi d'avenir » sont recrutés par le CSC, lequel participe à leur suivi professionnel. Le CSC est également membre du comité Fonds d'Aide aux Jeunes du Conseil Départemental.</p> <p>Les actions de formation, d'accompagnement, de tutorat sont un gage d'insertion des jeunes dans la vie active, un tremplin pour la vie d'adulte en général.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre accessible la formation BAFA/BAFD aux jeunes à partir de 17 ans ▪ Leur proposer une formation qualifiante dans leur parcours de formation professionnelle ▪ Les aider à entrer dans la vie active
Présentation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil de stagiaires ▪ Soutien à la formation BAFA/BAFD ▪ Participation au Fond d'Aide aux Jeunes ▪ Emplois d'Avenir/Services civiques ▪ Accompagnement et formations internes pour les salariés
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation de partenaires d'insertion professionnelle (Pôle emploi, Mission Locale) ▪ Mobilisation des structures de formation (FCOL, FRANCAS, Fédération Centres Sociaux) ▪ Mobilisation des structures éducatives (Lycée de Confolens) <ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers <p>CAF/CDC (CEJ)/Conseil Départemental</p>
Echéancier de l'action, durée, fréquence, période	En fonction des jeunes accompagnés
Méthode d'évaluation	<p>Nombre de jeunes formés, accompagnés, aidés</p> <p>Suivi du parcours professionnel des jeunes</p>
Partenaires	CAF, Mission locale Charente-Limousine, FCOL, FRANCAS, Conseil Départemental

Conclusion

On l'aura remarqué, à travers la métaphore du voyage, le CSC souhaite tenir le cap à travers son nouveau projet... Maintenir ses missions de « centre social » à savoir :

- ✓ Etre un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets, prendre en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, favoriser la vie associative ;
- ✓ Etre un lieu de rencontre et d'échange entre les politiques publiques et les familles, en réponse aux problématiques socio-éducatives du territoire, favoriser les liens familiaux, accueillir toute la population en veillant à la mixité sociale.

Le CSC propose un large panel d'activités et de services à finalité sociale, éducative, culturelle et de loisirs, afin de répondre aux problématiques sociales du territoire. Cependant, l'offre d'activités avec la mise en œuvre de dispositifs et de politiques publiques, ne suffit pas pour faire vivre un « centre social ».

Avec la proposition d'axer ce projet autour de la co-éducation et de la participation, il s'agira d'activer un projet d'animation du territoire impliquant les habitants, les usagers, les familles et les partenaires, dès la conception jusqu'à la menée des actions.

En développant davantage leur implication, en partant de ce qu'ils souhaitent véritablement, il s'agit de trouver du sens aux actions, de raisonner en termes d'envie, de désirs et non de besoins. Les enjeux ne sont pas de répondre mais d'accompagner, de déceler les attentes des habitants, des familles, des partenaires, de ne pas faire les choses pour eux mais avec eux.

Comme tout voyage, le CSC se confrontera certainement aux intempéries, aux imprévus... Il est donc important que soient mobilisées toutes les forces vives. Sont d'ores et déjà bienvenus au CSC, toutes celles et tous ceux, qui par leurs compétences, leur implication, leur confiance, leur convivialité ont envie de poursuivre le voyage !



Au nom du CSC,

La Présidente

Marie-Claude GUILLOT

Mars 2016

Annexes

I. Carnet de voyage

II. Composition Conseil d'Administration

Membres du Conseil d'Administration au 18 juin 2015		
Collège des personnes physiques		
NOM	PRENOM	FONCTION
GUILLOT	Marie-Claude	Présidente
DUCHADEAU	Christian	Vice-Président
GODILLON	Isabelle	Trésorière
CORNAILLE	Béatrice	Secrétaire
GANTHEIL	Mireille	Secrétaire adjointe
BABAUD	Chantal	Membre actif
PIZEL	Anne	Membre actif
HELLEGOUARCH	Jean-Claude	Membre actif
LAHURE	Nicole	Membre actif
LAPHILIPPE	Céline	Membre actif
LIMOUSIN	Natacha	Membre actif
PERROIS	Sylvia	Membre actif
MATHIAS	Marion	Membre actif
QUILLET	Hélène	Membre actif
Collège des membres de droit		
NOM	PRENOM	FONCTION
VILLEDARY	Véronique	Adjointe mairie Confolens
BOOB	Frédéric	Délégué mairie Confolens
JOUARON	Pascale	Vice Présidente CDC Confolentais
MERLAUD	Francis	Administrateur MSA
Collège des membres invités		
JORDAN	Jeanne	Présidente CALCCM
DELEPIERRE	Thomas	Adjoint au Maire Ansac/Vienne
CATRAIN	Jean-Jacques	Maire Alloue
MARTINEAU	Jackie	Maire Brillac
VALADEAU	Jean-Paul	Maire St-Christophe
SAVY	Benoit	Maire Montrollet

III. Organigramme salariés

Au 1^{er} février 2016

Conseil d'Administration			
Direction TEXIER Carole (1)			
Accueil – Secrétariat THOMAS Nathalie (1)	Comptabilité LEFEVRE Stéphane (1)	Maintenance/Entretien PINEAU Marc (0,6) /FOURCADE MN (0,6)	
Petite enfance VERGONJANNE Céline (1)	Enfance-Jeunesse BOUQUINET BARON Sarah (1)	Animation vie sociale et familiale BERTHEBAUD Joëlle (1)	Clubs Bénévoles/prestataires
<i>Fonctions principales</i>	<i>Fonctions principales</i>	<i>Fonctions principales</i>	<i>Fonctions principales</i>
Halte garderie	Accueil de loisirs	Animation projet social	Clubs de loisirs
RAM	Accueil périscolaire	Animation collective famille	
LAEP	TAP (temps accueil périscolaire)		
4 salariées	6 salariés	1 salariée et des bénévoles	Bénévoles/prestataires
<i>Anim petite enfance et EJE</i>	<i>Animateurs d'activités</i>	<i>Animatrice d'activités</i>	
CAMPAIN Aude (0,9)	CHAZAUBENIT Cendrine (0,8)	LOGEAIS Karine (0,4)	
FRUGIER Christine (0,4)	TRILLAUD Valentine (0,9)		
LOGEAIS Karine (0,1)	FRUGIER Christine (0,4)		
DOUTEAU Brenda (0,7)	LOGEAIS Karine (0,4)		
	LONGCHAMPS Cédric (1)		
	LE BARS Blandine (1)		
	DOUTEAU Brenda (0,3)		
	Vacataires		

IV. Glossaire

ALISFA (convention collective) : Acteurs de lien social et familial
 ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
 BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur-trice en ALSH
 BAFD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur-trice en ALSH
 BPJEPS : Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sportive
 CA : Conseil d'Administration
 CAE-CUI : Contrat d'accompagnement vers l'emploi- Contrat unique d'insertion
 CAF : Caisse d'Allocations Familiales
 CAP PE : Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance
 CDA : Contrat départemental d'animation
 CDC : Communauté de Communes
 CEJ : Contrat Enfance Jeunesse
 CEL : Contrat Educatif Local
 CD : Conseil Départemental
 DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Publics
 DEJEPS : Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire et Sportive
 DESJEPS : Diplôme d'Etat Supérieur Jeunesse Education Populaire et Sportive
 DLA : Dispositif Local d'Accompagnement
 EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

EAV : Emploi d’Avenir
EJE : Educateur-trice Jeunes Enfants
FCSF : Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France
FONJEP : Fonds de coopération de la jeunesse et de l’éducation populaire
LAEP : Lieu Accueil Enfants Parents
MA : Multi-Accueil
MDS : Maison des Solidarités
MSA : Mutualité Sociale Agricole
PAC : Projet d’Animation Culturelle
PCA : Projet Communautaire d’Animation
PEDT : Projet Educatif de Territoire
PEL : Projet éducatif local
PMI : Protection Maternelle Infantile
PSO : Prestation de service ordinaire
PSU : Prestation de service unique
QF : Quotient familial
RAM : Relais Assistantes Maternelles
SNAEC SO : Syndicat employeur
TAP : Temps d’Accueil Périscolaire
URECSO : Union Régionale des Centres Sociaux

V. REMERCIEMENTS

A l’ensemble des administrateurs, des bénévoles et des salariés ayant contribué à l’élaboration de notre nouveau projet. Un grand merci également pour leur soutien marqué au CSC, à :

Blandine CHAMOULEAU (CAF), Georges BRAY (Fédération Centres Sociaux), Francis MERLAUD et Céline CHAMOULEAU (MSA),

Jean-Noël DUPRE (Mairie de Confolens), et son équipe, Véronique VILLEDARY, Frédéric BOOB, Jean-François GUINOT, Chantal DUMAS DELAGE, Didier PAULET, Xavier DEGHILAGE

Philippe BOUTY (Président de la CCC), Pascale JOUARON, sa Vice-présidente, ainsi que Messieurs les Maires de la CCC

Gaëlle LEFRERE (MDS) et son équipe, l’équipe du CS Chemin du Hérisson, les équipes enseignantes des écoles Pierre et Marie Curie, Clairefontaine et Chantefleur de Confolens, l’IME de Confolens et son directeur, Christian OLIVIER

Et merci à tous les acteurs qui, de près ou de loin, soutiennent les actions du CSC.